

FEMININE

Fantaisie

LES YEUX

Qu'ils sont beaux, à l'heure du réveil, les yeux purs des petits enfants! Dans le petit lit blanc, douillet et chaud, comme un nid de passereaux, Bébé a fait dodo, et son bon sommeil, tout peuplé de beaux songes a rendu son regard plus céleste encore. Il fait déjà grand jour. Entre les fins rideaux, le soleil glisse un rayon qui va dorer le front blanc, les cheveux de soie. Sous sa carresse impondérable, les beaux yeux s'éveillent. La bouche aux lèvres en cerise esquise un sourire. Deux quenottes se montrent, une petite main s'agit, des petits roses s'échappent de sous les couvertures; on s'étire, on baille et, de nouveau, on sourit. Qu'ils sont beaux, à l'heure du réveil, les yeux purs des petits enfants, les yeux purs qui cherchent maman...

Ils brillent d'un éclat radieux les yeux de l'écolier heureux dont la croix, insigne d'élite, vient récompenser le mérite. Premier succès, premier sourire du travail. On a bien étudié pendant une semaine, on a bien travaillé, on s'est donné de la peine, mais on a réussi et la croix, signe de succès est épinglée, brillante, sur le petit cœur qui bat, très fort. Les yeux de l'écolier heureux rayonnent d'un éclat radieux...

Ils brillent d'un espoir charmant, les jolis yeux des fiancées quand leur regard si caressant se pose sur l'anneau passé la veille à leur doigt frémissant. Toute l'espérance humaine se reflète en eux quand ils se posent sur le diamant, brillant comme la lumière et la rosée, dont les para l'éclat. Mille rêves, tout tissés d'or se brodent en leur esprit ravi. Elles sont la joie, l'espérance, et l'amour, les fiancées aux yeux charmés...

Ils brillent de la lumière céleste les yeux calmes des religieuses qui, pour l'Époux Mystique ont tout abandonné. Rien n'existe que leur amour, mille fois plus fort que les affections terrestres; en leur âme c'est le calme, le calme et la prière qui mettent en leurs yeux l'éclat d'une lampe de sanctuaire...

Ils brillent de joie et de fierté, les yeux de la jeune maman qui admire son premier-né. L'enfant, potelé, agité, gracieux, et gazouille, et sourit. Elle le contemple, adorante et joyeuse, la jeune maman heureuse. Et doucement, ses lèvres souriantes se posent sur la menotte ayant des gestes d'ailes, pour un baiser grave comme la tendresse qui fait rayonner ses yeux de joie et de fierté...

Ils brillent des larmes versées, les yeux de la veuve éplorée qui a perdu pour son malheur le compagnon de toute sa vie. Lente en ses veilles, le cœur gros de sanglots contenus elle se penche sur la tombe où celui qu'elle a tant aimé vient de disparaître à jamais. Elle pense à son foyer vide, à sa maison attristée et les larmes indisciplinées reviennent à ses yeux lassés...

Ils sont beaux, ils sont reposants, les yeux éteints des grand-mamans. Perdus dans la robe antique, un petit bonnet, dernière coquetterie, posé sur leurs cheveux d'argent, elles laissent tomber sur leurs genoux tremblants leurs mains inertes et flétries, leurs mains diligentes qui ont tant travaillé. Elles sont vieilles, elles sont la passé. Elles ont tant vu, tant souffert, tant pleuré, qu'en leur beau regard résigné, l'indulgence entière est passée. Ils sont beaux, ils sont reposants, les yeux éteints des grand-mamans.

Odette-L. OLIGNY

Dura lex, sed lex

Woodstock, 5.—Pour ne s'être pas fait assommer dans les délais légaux, les nouveaux échevins de Hartland ne pourront pas siéger. De nouvelles élections ont été fixées au 15 courant.

Mondanités

Grand mariage à Outremont

Ce matin, à 11 heures, en l'église Saint-Germain d'Outremont, décorée à profusion de feuillages, de palmiers, d'oeillets et de lys callas. Son Excellence Mgr Georges Gauthier, évêque de Montréal, officiait. Le mariage de Mlle Madeleine Leman, fille de M. et de Mme Beaudry Leman, avec M. Bernard Robert de Massy, fils de M. et de Mme Robert de Massy d'Orléans, France. Pendant la messe, le programme musical sera exécuté par la chorale de l'église. M. Auguste Deschamps sera à l'orgue. La mariée, au bras de son père, sera vêtue d'une robe de crêpe rose et satin blanc, de lignes très simples. Son voile de tulle sera drapé sur un bandeau de fleurs blanches. Elle portera, au poignet, une montre sertie de diamants, cadeau du marié et un collier de perles, présent de son père. Elle tiendra un petit bouquet de fleurs blanches. Mlle Leman, dame d'honneur et Mlle Jacqueline Ranger, Madeleine Surveyl, Simone Bousquet, Louise Béique et Madeleine Béique, demoiselles d'honneur, porteront des robes semblables, en georgette vert amande à petites jolies fleurs de velours, garnies de kolinski, des chapeaux assortis et tiendront des bouquets de velours vert, garnis de kolinski et piqués de petits bouquets de roses-thé. M. Jean Leman, frère de la mariée sera le garçon d'honneur. M. Paul Larocque, Léon Ryan, Pierre Béique, Jacques Béique, Georges Béique, Joseph Mathys et Henri Béique, parrains les invités à l'église. Mme Beaudry Leman, mère de la mariée sera vêtue d'une robe de crêpe. Elizabeth marron, coiffée d'un chapeau de tulle de même ton et portera une parure de zibeline. Mme F.-L. Béique, grand-mère de la mariée portera une robe de crêpe plat noir, un chapeau noir et une touffe de violettes de Parme au corsage. Après la cérémonie, une réception aura lieu au Cercle Universitaire où les assemblées seront décorées de roses roses, d'oeillets roses et de verdure. M. et Mme de Massy partiront ensuite pour New-York d'où ils s'embarqueront pour l'Europe. Mme de Massy portera, pour voyager, une robe de lainage rouge persan, un chapeau de tulle assorti et une jaquette de kolinski.

Réception à Paris

L'hon. Philippe Roy, ministre du Canada à Paris et Mme Roy recevront demain de cinq à 7 heures, dans les salons de la Légation Canadienne, à Paris, en l'honneur de leur fille et de leur gendre. M. et Mme John Southam, dont le mariage a été célébré à Ottawa, le 10 janvier dernier. Pendant leur séjour en capitale de la France, M. et Mme Southam occupent un appartement, Rond-Point des Champs Élysées.

Le lever du gouverneur

La réception officielle de leurs Excellences le gouverneur-général et la comtesse de Bessborough, à ce lieu vendredi soir au Sénat avec tout l'éclat des années passées. L'assistance était très nombreuse et pendant plus de deux heures, les invités défilèrent pour saluer leurs Excellences.

Lady Bessborough était en robe de satin bleu-pâle, brodée de perles de tons bleus dégradés, avec train de velours de même nuance, doublée de drap d'argent et garnie de fourrures, qui portaient deux jeunes pages: John Lascelles, fils du secrétaire particulier de Son Excellence le gouverneur-général et de Mme A. F. Lascelles et Donald MacLaren, fils du brigadier-général et de Mme C. H. MacLaren. Son Excellence avait en outre, une parure de diamants et ses cheveux étaient ornés d'une tiare également sertie de diamants.

L'honorable Mme Gordon Ives, dame d'honneur de Lady Bessborough portait une robe de dentelle rose-pâle, avec train, sur fourreau de satin de même nuance; parure de perles dans sa chevelure. Mme Edgar N. Rhodes, femme de l'honorable ministre des Pêcheries: robe de chiffon bleu perle avec train brodé de brillants. Mlle Rhodes: robe de dentelle rose-pâle sur fourreau de satin de même ton. Mme Hugh Guthrie, femme de l'hon. ministre de la Justice et Procureur-général: robe de satin blanc et séquins argent, train de dentelle argent.

Mme H. H. Stevens, femme de l'hon. ministre du Commerce, robe de velours transparent noir, ornements de jade. Mlle Patricia Stevens, robe de chiffon jaune pâle, soulèrs de moire jaunes et roses jaunes à son corsage. Mme E. B. Ryckman, femme de l'hon. ministre du Revenu National: robe de brocat blanc et argent train de drap argent. Mlle Barbara Ryckman, robe de

chiffon blanc et de dentelle argent avec train.

Mme Murray MacLaren, femme de l'honorable ministre des Pensions et de l'hygiène: robe de velours transparent rose-pâle, train de drap argent.

Mlle Margaret MacLaren: robe de satin coquille d'oeuf avec train.

Mme H. A. Stewart, femme de l'hon. ministre des Travaux Publics: robe de satin et de dentelle ivoire. Mme C. H. Cahon, femme de l'hon. Secrétaire d'Etat: robe de satin ivoire avec train de cour.

Mme Alfred Duranleau: modèle Coutil, de broché blanc et or avec train de cour.

Mme Thomas G. Murphy, femme de l'hon. ministre de l'Intérieur et Surintendant-général des Affaires Indiennes: modèle Chanel, de dentelle et chiffon ivoire sur fourreau de tissu argent et train de dentelle.

Mme W. A. Gordon, femme de l'hon. ministre de l'Immigration et de la Colonisation et ministre des Mines: robe de crêpe Elizabeth blanc et de drap argent avec train.

Mme Robert Weir, femme de l'hon. ministre de l'Agriculture: robe de georgette blanc, brodée de cristal, modèle Chanel, avec train de brocat argent.

Lady Borden, robe de satin vert d'eau à train de drap argent, éventail d'autruche vert; soulèrs argent et parure de diamants.

Mme Handford MacNider, femme de l'hon. ministre des Etats-Unis: modèle Chanel de velours blanc, brodé de cristal et d'argent, train de drap argent.

Lady Clark, femme du Haut Commissaire de la Grande-Bretagne: robe de velours et chiffon violine avec train de cour doublé de tissu argent, parure de diamants.

Mlle Frances Clark, robe de satin rose pâle et de dentelle ancienne, avec train de drap argent recouvert de dentelle.

Mme Arsène Henry, femme de l'hon. ministre de France au Canada: modèle Worth de lamé or avec train de cour de lamé blanc et or, parure de perles et sur ses cheveux, diadème de brillants.

Mme P. E. Blondin, femme de l'hon. président du Sénat: robe de georgette vert pâle brodée de perles, train de drap argent.

Mlle Louise Blondin, robe de velours panne blanc.

Mme George Black, femme de l'hon. président de la Chambre des Communes, robe de dentelle argent recouvrant un fourreau de satin rose-pâle, ceinture de brillants et train de cour de lamé argent doublé de georgette rose.

L'honorable Cairine Wilson, robe de crêpe Sybel blanc, brodée de perles et de brillants, train de tissu argent.

Mlle Olive Wilson, robe de georgette blanc, brodée de perles.

Mme W. H. Beck, femme du Consul général des Etats-Unis: robe de crêpe blanc brodée de perles argent; train de drap argent doublé de chiffon blanc.

Mme H. S. Béland portait une robe de velours transparent bleu turquoise avec train de cour doublé de drap argent.

Mlle Béatrice Belcourt était en robe de dentelle rose-pâle avec train de drap argent.

Mme J. J. Allen, robe de velours coupé bleu du roy, avec train de drap argent.

Mme H. H. Horey portait une robe de crêpe coquille d'oeuf et train de cour de tissu argent.

Mlle Mildred Horey, robe de satin orchidée, très longue de ligne.

Mme Thibaudau Rinfret portait une robe d'après Callot, en lamé bleu-pâle et or avec train de cour.

Mlle Lucille Rinfret portait une robe de crêpe ivoire, imprimée de tons pastel.

Mme Fulgence Charpentier avait une robe de crêpe Sybel blanc ornée au corsage de perles émeraude, soulèrs de crêpe vert.

Mme E. J. Lemaire portait une robe de crêpe romain tertiaire, avec légère garniture de brillants, boucle de brillants à la taille et parure de perles.

Mme Thomas L. Richard, femme du Commissaire des Brevets, portait une robe de satin peu d'ange violine, modèle empire.

Mlle Marianna Richard, robe de chiffon rose brodée or, modèle Lelong.

Mme G. J. Desharats portait une robe de lamé or imprimée de pensées mauves avec train de lamé or.

Mme Arthur Desharats portait une robe de dentelle Chantilly noire avec ornements de strass.

Mlle Simone Faribault portait une robe de satin coquille d'oeuf et roses roses au corsage.

L'honorable Mme A. F. Lesclapart, femme du Secrétaire particulier de Son Excellence le Gouverneur général, robe de satin vert pâle, à train.

ne de velours de même ton, doublée de drap argent, ornements de strass. Mme Ruth H. Parent portait une robe de crêpe Sybel noir, brodée de perles (modèle Jean Patou) et à godets de velours noir; son éventail était d'autruche améthyste.

Mlle Louise Parent portait une robe de dentelle d'Irlande ivoire sur fourreau de taffetas avec train de dentelle. Son bouquet était de roses rouges.

Mlle Aline Lambert portait une robe de satin vert-Nil avec cape de dentelle d'Alençon.

Mme Alex. McCullough portait une robe de velours transparent saphir, avec train de drap argent.

Mme E. Ghysens portait une robe de chiffon blanc, garnie de strass dont la traine était doublée de satin jaune-pâle, éventail d'autruche blanc.

Mme C. A. Grey portait une robe de crêpe chiffon vert-Nil à train de drap argent; éventail d'autruche vert.

Mme A. F. Colvin, robe de georgette vert d'eau et de drap d'argent.

Mme Nelson Vermette, robe de velours moutonneuse brun doré et ceinture de tissu métallique or.

Mlle Madeleine Oumet, robe de satin et georgette vert jade.

Mme Henri Lorange, robe de velours panne et dentelle noire.

Mme Eusèbe Roberge, robe de chiffon blanc avec ornements de perles, Collier et boucles d'oreilles de perles.

Mlle Madeleine Roberge, robe de chiffon bleu avec broderies orientales dans les tons de vert. Gants et soulèrs assortis, collier de jade.

Mlle Gabrielle Fournier, robe de chiffon et de dentelle Chantilly de même nuance.

Mme L. J. Duguay, de Saint-Joseph d'Alma, Qué., robe de taffetas abricot garnie de fleurs françaises, modèle Molyneux.

Mme J. M. Leblanc, de Montréal, robe française de satin rose-pâle.

Mme Léonce Plante, de Montréal, robe de crêpe romain rouge antique à longue traine, modèle Lucien Lelong, gants et soulèrs de même ton.

Mlle Bernadette Nagle, modèle Gérode en tulle noir brodé d'or.

Mlle Annette Baucé, robe de chiffon pêche, lignes diagonales, avec petite traine.

Mlle Annette Landry, robe de tulle et satin rose-pâle, style princesse.

fon noir, imprimé vert, soulèrs verts, bijour anciens.

Mme J. J. Grignon, de Montréal, robe de velours chiffon noir, ornée de strass.

Mme P. A. Lefort, robe de chiffon et dentelle noire.

Mlle Marie-Paul Lefort, robe de crêpe de Chine jaune pâle et jade, soulèrs du brocat vert et or.

Mlle Corinne de Boucherville, de Montréal, robe de lamé blanc et argent avec train.

Mme Lionel de Bellefeuille, robe de georgette cendre de rose; bouquet de roses.

Mlle Jeanne Sénécal, robe de chiffon flamme; éventail d'autruche rouge et noir.

Mlle Germaine Lefebvre, robe de velours glacé rose-pâle.

Mlle Madeleine Leclair, de Montréal, robe de satin blanc nacré à corsage ajusté et à jupe garnie de pétales.

Mme Charles Paré, robe de satin bleu-pâle avec train de dentelle argent.

Mlle Françoise Saint-Pierre, de Montréal, robe de crêpe broché vert-pâle, gants et soulèrs de même ton.

Mme H. A. Fortier, robe de satin noir, modèle Gérode, brodée de perles de tons pastel.

Mlle Françoise Fortier, robe de georgette blanc, simple de lignes.

Mlle Yvette Chauveau, de Montréal, robe de georgette rose-pâle.

Mlle Jacqueline Bernier (débutante), de Montréal, robe de chiffon blanc brodée de perles au corsage, bouquet de roses.

Mme J. Aime Côté, de Montréal, robe de crêpe rouge flamme.

Mlle Marcelle Gaudin, de Montréal, robe de crêpe joliette rose-pâle, lignes diagonales.

Mlle Diane Fournier, robe bleu saur, brodée de fleurs argent.

Mme Irénée Fournier, robe de chiffon et de dentelle Chantilly de même nuance.

Mme L. J. Duguay, de Saint-Joseph d'Alma, Qué., robe de taffetas abricot garnie de fleurs françaises, modèle Molyneux.

Mme J. M. Leblanc, de Montréal, robe française de satin rose-pâle.

Mme Léonce Plante, de Montréal, robe de crêpe romain rouge antique à longue traine, modèle Lucien Lelong, gants et soulèrs de même ton.

Mlle Bernadette Nagle, modèle Gérode en tulle noir brodé d'or.

Mlle Annette Baucé, robe de chiffon pêche, lignes diagonales, avec petite traine.

Mlle Annette Landry, robe de tulle et satin rose-pâle, style princesse.

Mlle Audrey Cook partira mercredi pour Toronto où elle donnera un récital sous les auspices du "Women's Musical Club" au "Hart House Theatre", jeudi. Après le concert, Lady Kemp recevra en l'honneur de Mlle Laurence Tibbitt chante la récitation et Giovanni Martinielli, le rôle de Gabrielle. Cette œuvre, que le public ne connaît pas, mais, si on compare le nombre de ses apparitions avec celui de "Traviata", on comprendra qu'elle est une œuvre d'importance.

Mlle Jeanne Laberge a reçu à l'heure du thé mercredi dernier. Mme Albert Fleischman et Mme J. Gaudreau ont servi le thé, aidées de Mlle Marguerite Duchastel de Montreuil, Helen MacNamee, K. Henahan, Madeleine Béique et Evelyn Bizaillon.

Mme Pierre Beaubien a donné un bridge hier au profit de la Junior League.

Les membres du Arts Club donneront un bal masqué le jeudi 9 février au soir, au Arts Club, rue Victoria. Le comité d'organisation se compose de MM. Félix Shea, Arthur Field et H. P. Hilsley.

Le déjeuner-causerie de la Ligue de la Jeunesse féminine aura lieu le 11 février à midi et demi, dans le salon Espagnol de l'hôtel Queen's. M. le chanoine Adélard Harbord sera l'hôte d'honneur et le conférencier.

La Section Montroisienne du Canadian Women's Press Club donnera un dîner d'adieu, jeudi à une heure, à l'hôtel Ritz-Carlton. L'hôte d'honneur et le conférencier sera M. H. Napier Moore, éditeur du Maclean's Magazine.

Le bal de Charité au profit de la Société Belge de Bienfaisance aura lieu ce soir à l'hôtel Mont-Royal, sous la présidence de M. Albert Remes, consul général de Belgique.

Mlle Catherine Melançon et Mlle Thérèse Wayland sont à Ottawa, où elles ont assisté au Lever du Gouverneur, les invités du sénateur et de Mme Poirier.

Mlle Madeleine Leclair, qui a assisté au Lever du Gouverneur, est pendant son séjour à Ottawa, l'invitée de Mlle Germaine Lefebvre.

Mlle Jennie Lee, ancien membre du Parlement Britannique est partie pour Ottawa où elle sera l'invitée de Mlle Agnès MacPhail.

Mlle Corinne de Boucherville passe

la fin de semaine à Ottawa l'invitée de Mme E. H. Saint-Denis, qui donnera ce soir une soirée dansante en son honneur.

Mme A.-J. Ma'er, femme du consul général de Belgique au Canada s'est embarquée ce matin à bord du "Carinthia" pour un croisière aux Indes Occidentales et en Amérique du Sud.

Mlle Simone Parent, d'Ottawa est partie pour l'Amérique du sud, à bord du "Carinthia".

Parmi les personnes qui assisteront au thé donné par le Club Laurier des Femmes de Montréal, lundi, le 2 février à l'hôtel Windsor, et où le Dr Anatole Plante sera l'hôte d'honneur et le conférencier, mentionnons: Mme Anatole Plante, Mme A. Brodeur, Mme T. Jodoin, le Dr Gellinas, M. Clavis Bernier, M. G. Dugas, Mme M.-A. Barbeau, Mme A. Plante, Mlle M. Bellehumeur, Mlle A. Lande, Geo. Ducharme, Mlle Y. Savignac, Mmes O. E. Leboldt, E. Quintin, G.-P. Ste-Marie, M. Cormier, E. T. Sampson, G. B. Gill, Dr Grace Ritchie England, Mmes I. Kent, L. Esparance, H. Carle, V. Duhamel, A. Beaumont, G. Philie, H. Dubé, A. Gauthier, O. Côté, Mlle I. Ouellet, Yvonne Picard, Jacqueline de Rouen, A.-E. Perrier, Mme J. O. DeCelles, C. Lacombe, E. Dufraisac, Mlle C. Laberge, G. Pelletier, A. H. Latour, E. Rainville, H. Pelletier, H. Marier, E. Blais, R. LeBlais, J. Londe, J. Hémond, A. Dumoulin, Jos. Brossard, P. T. McGuigan, J.-O. Beaudoin.

Le mariage de Mlle Marcelle Brousseau, fille de M. et de Mme J.-Raoul Brousseau avec M. Paul-Emile Guay, fils de M. et de Mme Albert Guay, de Sorèl sera célébré ce matin.

M. et Mme Narcisse Ducharme et leur fille, Magali, s'embarquent aujourd'hui à New-York pour une croisière aux Antilles où ils feront un séjour.

A 2 h. 15, par le poste CKCF, un concert de musique bavarole irradiée de Munich en Allemagne sera diffusé pour les auditeurs canadiens. Cent des meilleurs chanteurs d'Allemagne et les fameux chanteurs de l'opéra, "Winter" seront à l'affiche, avec le programme suivant: "Festiva", de M. Schreiner; "Auf der Zieffeld", de Kretzner; "Homeland", "The Art of the", "Two Yodelers", "Gasthaus", "Intermezzo" de Brügner et "Boden", "Vil et March", de Fucrat.

A 2 h. 30, par le poste CKAC, le premier et second acte de "La Damnation de Faust", de Berlioz.

A 4 h. par le poste CKCF, un concert de musique bavarole irradiée de Munich en Allemagne sera diffusé pour les auditeurs canadiens. Cent des meilleurs chanteurs d'Allemagne et les fameux chanteurs de l'opéra, "Winter" seront à l'affiche, avec le programme suivant: "Festiva", de M. Schreiner; "Auf der Zieffeld", de Kretzner; "Homeland", "The Art of the", "Two Yodelers", "Gasthaus", "Intermezzo" de Brügner et "Boden", "Vil et March", de Fucrat.

A 5 h. 15, par le poste CKAC, les auditeurs des Chemins de Fer de l'Etat auront le plaisir d'entendre M. Irving Levine, baryton de Toronto très favorablement connu par tout le Canada pour ses nombreux apparitions à la radio. M. Levine chantera aussi fin la quatuor de M. Gratton O'Leary, journaliste, sur "Le Canada d'aujourd'hui". Voici son programme: "By the Waters of Babylon", d'Evil; "Belle du Soir", de Wagner; "The Sweetest Flower that Blooms", la "Serenade", de Schubert.

A 5 h. 30, poste WJAZ, l'opéra américain "Théâtre de l'Opéra" de l'Etat invité de l'émission de la General Electric.

A 6 h. 15, poste WJAZ, Vénus Wiggins, contralto, sera l'artiste invitée de l'émission de l'orchestre de Leon Heacock. Elle chantera: "My Ain Folk", de Lemon; "Valse", de Levtzky; "Estrellita", de Ponce et "Mardi-Gras".

A 6 h. 30, poste WABC, Ethel Bartlett et Rae Robertson, pianistes, seront les solistes à l'émission de l'orchestre des Concerts Columbia. Voici le programme en détail: "Polka bohémienne", de "Schwanda", de Weinberger; "Londra", de Mendelssohn; "Valse en la bémol", de Brahms; la "Danse espagnole", d'infante et l'intermezzo de "L'ami Fritz", de Mascagni.

A 7 h. 30, poste CKCF, le programme "Les Pampas" sera présenté par Salsad Espinal, soprano; accompagnement d'un orchestre de guitares, chansons espagnoles.

A 8 h. 30, poste WABC, le pianiste Ernest Hinchey, de l'orchestre de Leon Heacock, chantera: "The Concerto in B minor", de Chopin; le "Schere en B mineur", de Mendelssohn; le "Rondo", du "Concerto en B mineur" de Mozart.

A 11 h. 30, poste WJAZ, le "Poète de l'homme" Jesse Crawford exécutera les œuvres suivantes: "Danse des Hommes", tirée de "La Gloire"; "L'Amour", tirée de "L'Amour"; "Call Me Dandelion", "Song of Love", "The Lost Child", et "Un Réve".

Mme heure à WJAZ, concert du violoniste David Novak; accompagnement, Mlle Henrietta Schumann. Le programme sera: "Schubert", de Kreisler; "Danse espagnole", de Granados; "Danse valse", de Zimbalist et "Danse hongroise No 7", de Brahms.

A 11 h. 30, poste WABC, Ann Leaf chantera, au programme "Nocturne", offre à ses auditeurs une interprétation des œuvres dont les titres suivants: "Danse slave No 10", de Dvorak; "Variations sur un thème ancien", de Kreisler; "Mimosa", de Yon; "The Garden of the Gods", de "The Garden of the Gods"; "The Lost Child", de "The Lost Child"; "The Lost Child", de "The Lost Child".

A 11 h. 30, poste WJAZ, le "Poète de l'homme" Jesse Crawford exécutera les œuvres suivantes: "Danse des Hommes", tirée de "La Gloire"; "L'Amour", tirée de "L'Amour"; "Call Me Dandelion", "Song of Love", "The Lost Child", et "Un Réve".

A 11 h. 30, poste WJAZ, le "Poète de l'homme" Jesse Crawford exécutera les œuvres suivantes: "Danse des Hommes", tirée de "La Gloire"; "L'Amour", tirée de "L'Amour"; "Call Me Dandelion", "Song of Love", "The Lost Child", et "Un Réve".

A 11 h. 30, poste WJAZ, le "Poète de l'homme" Jesse Crawford exécutera les œuvres suivantes: "Danse des Hommes", tirée de "La Gloire"; "L'Amour", tirée de "L'Amour"; "Call Me Dandelion", "Song of Love", "The Lost Child", et "Un Réve".

A 11 h. 30, poste WJAZ, le "Poète de l'homme" Jesse Crawford exécutera les œuvres suivantes: "Danse des Hommes", tirée de "La Gloire"; "L'Amour", tirée de "L'Amour"; "Call Me Dandelion", "Song of Love", "The Lost Child", et "Un Réve".

A 11 h. 30, poste WJAZ, le "Poète de l'homme" Jesse Crawford exécutera les œuvres suivantes: "Danse des Hommes", tirée de "La Gloire"; "L'Amour", tirée de "L'Amour"; "Call Me Dandelion", "Song of Love", "The Lost Child", et "Un Réve".

A 11 h. 30, poste WJAZ, le "Poète de l'homme" Jesse Crawford exécutera les œuvres suivantes: "Danse des Hommes", tirée de "La Gloire"; "L'Amour", tirée de "L'Amour"; "Call Me Dandelion", "Song of Love", "The Lost Child", et "Un Réve".

A 11 h. 30, poste WJAZ, le "Poète de l'homme" Jesse Crawford exécutera les œuvres suivantes: "Danse des Hommes", tirée de "La Gloire"; "L'Amour", tirée de "L'Amour"; "Call Me Dandelion", "Song of Love", "The Lost Child", et "Un Réve".

A 11 h. 30, poste WJAZ, le "Poète de l'homme" Jesse Crawford exécutera les œuvres suivantes: "Danse des Hommes", tirée de "La Gloire"; "L'Amour", tirée de "L'Amour"; "Call Me Dandelion", "Song of Love", "The Lost Child", et "Un Réve".

LES CHINOIS CELEBRENT LEUR JOUR DE L'AN A COUPS DE CANON

Le quartier de Chapéi a encore été soumis hier à un violent bombardement de la part des navires japonais ancrés dans la rivière Wangpo. — Plus de trois cents Japonais et autant de Chinois sont tués à Honkéou

LES CHINOIS RESISTENT

Shanghai, (samedi) 6. — P.A. — Le jour de l'an chinois, le plus grand de fête en Chine, a été célébré ce matin par des salves d'artillerie lourde et de mitrailleuses sur une ligne s'étendant du quartier de Chapéi à Shanghai, jusqu'aux forts de Woosung, à seize milles d'ici. Ce sont les Chinois qui ont repris la bataille après avoir réussi hier à enfoncer par endroits la ligne des forces japonaises. Les Japonais, de leur côté, ont bombardé un train militaire chinois. Les avions survolant Chapéi ont signalé le train, l'ont bombardé et ont complètement détruit un wagon. On a retrouvé seize cadavres près de la voiture en pièces.

La bataille fait rage dans Honkéou. Trois cent cinquante Japonais ont trouvé la mort et à peu près autant de francs-tireurs chinois. L'on attribue les troubles dans ce district du territoire international à des soldats chinois vêtus en muftis. Tout dépend maintenant de la rapidité avec laquelle Tokio enverra des renforts à ses hommes.

On dit que les Chinois ont augmenté leurs effectifs au cours de la nuit. L'on semble à la veille de voir les marins bannis de Shanghai. Les renforts japonais arrivent lentement. Mais l'armée de l'air abait de la besogne. Aujourd'hui, les avions japonais ont jeté des bombes sur l'université de Chenju; ils ont en outre bombardé deux autres. Tout ce matin, les Chinois ont réussi, au moyen de canons de campagne, à abattre un avion japonais qui est venu tomber près des casernes de leur 19ième régiment.

Les cuirassés japonais ont eu beau cracher des bombes toute la nuit sur les forts chinois de la rivière Wangpo; ils n'ont pas réussi à en déloger les occupants.

Wang-Ching-Wei, président du comité exécutif du gouvernement nationaliste d'Honan-Fou, a déclaré ce soir que jamais la Chine ne consentait à aliéner ses droits de souveraineté au profit du Japon qui, violant tous les traités, a illégalement occupé la Mandchourie.

"Nous dépechons des renforts, dit-il, dans la zone occupée; nous résisterons jusqu'au bout à l'invasion japonaise."

RAPPORT DEMENTI
Shanghai, 6. (samedi) P.A. — Les hauts fonctionnaires de la marine japonaise nient aujourd'hui que des troupes japonaises aient été débarquées à Woosung pour occuper les forts chinois.

Le commandant Yamataka, chef d'état-major, dit que les Japonais n'ont débarqué aucune troupe. Il a ajouté que les forts étaient encore aux mains des Chinois et que les Japonais se proposaient de recommencer d'un moment à l'autre à les bombarder.

RENFORTS JAPONAIS
Tokio, 5. (P.A.) — Un contingent japonais partira incessamment pour Shanghai, a-t-on appris aujourd'hui; mais il n'a pas été révélé quelle serait la route qu'il prendrait. Le nombre des effectifs est aussi resté inconnu.

Le général Sadao Araki, ministre de la guerre, a expliqué que la censure était nécessaire; on s'attend cependant à ce que le gouvernement japonais dévoile prochainement sa politique vis-à-vis de Shanghai. On dit que les ministres de la guerre et de la marine de guerre auraient démissionné si le plan d'envoyer des troupes à Shanghai avait été rejeté. Ce qui aurait occasionné la chute du gouvernement. Les Japonais disent encore que si l'on doit avoir d'autres négociations de paix au sujet de la paix avec les grandes puissances, elles devront être les premières à les entamer.

L'amiral Mineo Osumi, ministre de la marine de guerre expliquait pourquoi le gouvernement envoyait à Shanghai ce nouveau contingent. C'est, paraît-il, pour remplacer les marins qui ont été éprouvés de combats contre un ennemi qui leur est dix fois supérieur en nombre. L'amiral déclare que les Japonais n'ont aucune intention d'occupation xis-à-vis de Shanghai et ils ne veulent en aucune façon entraver les intérêts étrangers situés dans la vallée du Yangtze. "La Mandchourie, dit-il, est une question de vie ou de mort pour le Japon, mais Shanghai n'est qu'un incident passager".

CHINOIS EN DEROUTE
Harbin (Mandchourie) 5. — P.A. — Les troupes en fuite du général chinois Ting Chao ont subi de lourdes pertes aujourd'hui par suite d'un bombardement aérien qui les harcelait dans leur retraite vers le sud. Les Chinois ont évacué Harbin précipitamment, abandonnant la ville aux Japonais.

Ceux-ci ont occupé la ville après un bombardement dévastateur. Plus tard, les Japonais ont éclaté près du pont de fer qui traverse la rivière de l'est, qui appartient à la Chine et à la Russie. Les autorités soviétiques ont tenu une séance d'urgence pour décider sur l'attitude à prendre devant le peu de discernement des envahisseurs.

Les Chinois avaient posé deux pièces de campagne en face de l'immeuble, et les avaient utilisées contre les assaillants. Les Japonais croient que les Chinois ont agi ainsi pour susciter des difficultés entre la Russie et le Japon.

Harbin, un important centre ferroviaire, est le centre de l'influence russe dans la province mandchoue.

INFANTERIE AMERICAINE
Shanghai, 6. P.A. — Des troupes du 31ème régiment d'infanterie de l'armée américaine ont débarqué aujourd'hui du transport Chaumont, arrivé hier de Manille.

AMERISSAGE FORCE
Shanghai, 6. (samedi) P.A. — Les quartiers-généraux japonais ont continué aujourd'hui la nouvelle diatribe d'un aéroplane japonais avait été repoussé dans la rivière Yangtze.

Les autorités disent qu'il s'agit d'un avion de chasse qui a été forcé de descendre à la suite d'avaries à son moteur. L'aéroplane a été recueilli par un navire anglais; le pilote et le mécanicien qui le montaient sont in-

GRAVE SITUATION POUR LA ZONE INTERNATIONALE

Chinois et Japonais vont se rencontrer à Shanghai dans une bataille décisive

PLANCHE DE SALUT

Les Chinois cernés par les renforts japonais vont chercher un refuge dans les concessions

LA DIPLOMATIE

Londres, 5. P.A. — On craignait aujourd'hui, dans les cercles militaires, que la zone internationale à Shanghai fut sérieusement exposée aux attaques japonaises. Les Chinois se rencontreraient dans une bataille décisive.

Les observateurs prédisent que les renforts de l'armée japonaise seront débarqués dans le voisinage des forts de Woosung et attaqueront immédiatement le flanc droit de l'armée chinoise.

Complètement isolés et sans renforts, les Chinois se trouveraient dans une situation désespérée. Leur seule chance de salut fait-on remarquer, sera d'essayer de pénétrer dans la zone internationale où ils auront à faire face aux troupes des puissances.

On dit que la diplomatie anglo-américaine s'efforce en ce moment-ci d'empêcher les Chinois de se trouver dans une telle position.

Sir John Simon, secrétaire des affaires étrangères, est parti aujourd'hui pour la conférence du désarmement à Genève mais il reviendra à Londres aussi vite que possible.

MONTREAL N'EST PAS SOUMISE A LA COMMISSION

Ce que seront les pouvoirs de la nouvelle Commission municipale

CREDIT A SAUVEGARDER

Il faut empêcher les municipalités de faire des imprudences

BREVE SEANCE

Québec, 5. — (De l'envoyé spécial du CANADA). — Au cours de la brève séance de cet avant-midi, la Chambre a adopté en deuxième lecture le bill créant la commission municipale. L'hon. M. Taschereau a déclaré à la Chambre que cette commission était devenue nécessaire pour la sauvegarde du bon crédit des municipalités de la province.

Nous avons déjà donné les grandes lignes de ce projet que le premier ministre demande à toute la Chambre d'adopter avec l'esprit dans lequel il est soumis. Il ne s'agit pas d'empêcher l'autonomie des municipalités mais au contraire de les protéger contre toute imprudence.

D'ailleurs, dit-il, il n'y a pas beaucoup de municipalités qui aient fait des imprudences. L'hon. M. Taschereau a déclaré à la Chambre que cette commission était devenue nécessaire pour la sauvegarde du bon crédit des municipalités de la province.

Nous avons déjà donné les grandes lignes de ce projet que le premier ministre demande à toute la Chambre d'adopter avec l'esprit dans lequel il est soumis. Il ne s'agit pas d'empêcher l'autonomie des municipalités mais au contraire de les protéger contre toute imprudence.

D'ailleurs, dit-il, il n'y a pas beaucoup de municipalités qui aient fait des imprudences. L'hon. M. Taschereau a déclaré à la Chambre que cette commission était devenue nécessaire pour la sauvegarde du bon crédit des municipalités de la province.

Nous avons déjà donné les grandes lignes de ce projet que le premier ministre demande à toute la Chambre d'adopter avec l'esprit dans lequel il est soumis. Il ne s'agit pas d'empêcher l'autonomie des municipalités mais au contraire de les protéger contre toute imprudence.

D'ailleurs, dit-il, il n'y a pas beaucoup de municipalités qui aient fait des imprudences. L'hon. M. Taschereau a déclaré à la Chambre que cette commission était devenue nécessaire pour la sauvegarde du bon crédit des municipalités de la province.

Nous avons déjà donné les grandes lignes de ce projet que le premier ministre demande à toute la Chambre d'adopter avec l'esprit dans lequel il est soumis. Il ne s'agit pas d'empêcher l'autonomie des municipalités mais au contraire de les protéger contre toute imprudence.

D'ailleurs, dit-il, il n'y a pas beaucoup de municipalités qui aient fait des imprudences. L'hon. M. Taschereau a déclaré à la Chambre que cette commission était devenue nécessaire pour la sauvegarde du bon crédit des municipalités de la province.

Nous avons déjà donné les grandes lignes de ce projet que le premier ministre demande à toute la Chambre d'adopter avec l'esprit dans lequel il est soumis. Il ne s'agit pas d'empêcher l'autonomie des municipalités mais au contraire de les protéger contre toute imprudence.

D'ailleurs, dit-il, il n'y a pas beaucoup de municipalités qui aient fait des imprudences. L'hon. M. Taschereau a déclaré à la Chambre que cette commission était devenue nécessaire pour la sauvegarde du bon crédit des municipalités de la province.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Le voyage de noces de M. et Mme Herridge

Il fera le sujet d'une enquête parlementaire, puisque l'on accuse M. Bennett d'avoir envoyé son beau-frère se promener en Europe aux frais du pays

M. BENNETT ET LE SENAT

Par EDMOND TURCOTTE
Ottawa, 5. — La session commence bien! La main forcée par l'opinion publique, intriguée depuis les accusations formelles qu'a lancées en janvier dernier le vice-président de la Chambre des Communes sous le gouvernement King, M. George N. Gordon, contre le premier ministre, M. Bennett, et son beau-frère, M. Herridge, ministre du Canada à Washington, le ministre de la justice, M. Hugh Guthrie, proposera lundi prochain la création d'une commission spéciale de sept membres chargés de faire la lumière sur les faits allégués par M. Gordon. On verra plus bas de quoi il s'agit.

La commission de M. Guthrie aura le pouvoir d'appeler des témoins, de demander la production de documents et dossiers, d'examiner des témoignages assermentés et de faire rapport à la Chambre de temps à autre. En un mot, une enquête en règle.

Le gouvernement risque gros. Mais devant la gravité des accusations qui ont d'autant plus de poids que celui qui les a proférées est membre du Conseil Privé du Roi, le premier ministre, directement visé dans son intégrité n'a guère d'autre ressource que ce geste de bravade. L'avenir dira si, dans le cas de M. Bennett, la prudence n'eût pas dû prendre le pas sur la valeur.

On se souvient des incidents qui ont provoqué cette décision du gouvernement. Le 6 janvier dernier, M. Gordon, prenant la parole dans une réunion publique à Hamilton, faisait une déclaration de nature sensationnelle, que le *Toronto Globe* du lendemain rapportait en ces termes: "L'accusation nette que le premier ministre Bennett a financé le voyage de noces de sa sœur en Europe à même le trésor canadien, et qu'il a obtenu un nouveau wagon privé pour son propre usage à un coût pour le Canada de \$125,000 a été lancée devant les libéraux de l'endroit, ce soir, par l'honorable G. N. Gordon, C.R., qui a été assistant de l'orateur à la Chambre des Communes Fédérales sous le gouvernement King."

"Il a critiqué le premier ministre Bennett pour avoir nommé son beau-frère au poste de représentant du Canada à Washington, et il a alors allégué que le coût du voyage de noces de M. Herridge en Europe avait été payé par le premier ministre à même la trésorerie canadienne."

Deux jours plus tard, à Lindsay, M. Gordon réitérait ce qu'il avait dit et renchérissait. Le *Toronto Globe* du 9 janvier le citait en ces termes: "J'ai été trop longtemps dans la vie publique pour faire des déclarations qui ne sont pas fondées sur des faits, a dit M. Gordon, ajoutant qu'une partie seulement de ses allusions à M. Herridge avait été publiée correctement dans le *Globe*. Un journaliste du *Globe* a entendu chaque mot qu'il a dit, et il a suivi ses notes très attentivement."

Le major Herridge, a continué M. Gordon, était le beau-frère de M. Bennett et c'était son voyage de nocces. Il est aussi allé à Londres plaider un appel devant le Conseil privé, de sorte que s'il était un aviseur légal canadien permanent, il ne devrait pas avoir pris tout son temps pour préparer et plaider l'appel devant le conseil privé, et ainsi négligé sa fonction d'aviseur légal du premier ministre, ce que M. Bennett lui a permis de faire."

"M. Herridge, d'après M. Gordon, est resté longtemps à Londres comme fonctionnaire du Canada, et était à la solde du gouvernement fédéral durant le temps de son voyage de nocces."

TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES
Un autre projet qui fera autant de bruit que celui du ministre de la justice, mais dans un monde tout différent, c'est celui du Dr Cotnam, député conservateur de Renfrew-Nord, qui demandera l'avis de la Chambre, lundi, sur l'opportunité d'une diminution générale des traitements de tous les fonctionnaires de l'Etat, employés civils, etc.

L'idée du Dr Cotnam ne manque pas de créer de l'inquiétude chez ceux qui se sentent visés plus directement que les autres. Car le député de Renfrew-Nord, d'après les termes de son projet, semble vouloir tenir compte de la différence, importante dans plusieurs services, qui existe entre les divers niveaux des traitements.

Si d'ailleurs on osait ramener au firmament politique une vieille lune que l'on fait reluire sur la colline du parlement à chaque reprise de session, on dirait qu'il se poursuit actuellement dans tous les ministères, sous la direction des sous-ministres et des chefs de service, un relevé des officiers qui font double emploi, soit au sein du ministère même, soit entre les ministères.

Qu'advient-il de tout cela? Comme toujours sans doute, il y aura beaucoup de bruit et peu de besogne. A la vérité, il faut dire que l'emendage est déjà commencé au parlement même, car, pour complaire, paraît-il, au désir du département du trésor d'opérer une économie de \$75,000, on a supprimé 40 ou 45 employés, dont une vingtaine de sténographes féminins (il en reste environ 80) et une douzaine de messagers.

A PROPOS DE M. MEIGHEN
Ottawa, 5. — Si la fortune sourit à M. Bennett, il y aura prochainement deux ou trois sénateurs de moins.

C'est lui-même qui a dit cet après-midi au cours d'une séance très courte, et qui eût été bien tenue sans cette saillie.

C'est l'accession de M. Meighen à la direction du parti conservateur au sénat qui a donné lieu à l'incident.

M. Bennett avait fait allusion aux remaniements qu'il vient d'opérer dans son cabinet. Et il avait parlé

notamment de M. Meighen.

En donnant aux nouveaux ministères l'assurance que le parti libéral collaborerait avec eux étroitement et sans arrière-pensée, aussi longtemps qu'ils resteraient dans la voie de l'intérêt public, M. King fut amené à complimenter M. Meighen de ses nouvelles fonctions. Puis il continua en ces termes:

"Témoin hier de l'impressionnante cérémonie de l'ouverture du parlement, je n'ai pu m'empêcher de réfléchir sur les curieux retours de la fortune dont la vie publique nous offre si souvent l'exemple. J'ai vu, debout, à la gauche du gouverneur général, l'ancien chef du parti conservateur et ancien premier ministre du Canada. Je le voyais là comme le leader de la Chambre Haute. Et je songeais que son ambition l'avait toujours tourné vers la Chambre des Communes."

"Ensuite j'ai vu à la droite du gouverneur général l'actuel premier ministre, qui a eu jadis, si je ne me trompe, des ambitions sénatoriales qu'il n'a jamais réalisées, parce que son chef d'alors n'a jamais répondu à son désir."

"Ce qui signifie cette dualité de direction (double-barreled leadership) au sein du parti conservateur, bien clairvoyant qui pourrait le dire?"

M. Bennett: — Cela veut dire qu'il y aura prochainement deux ou trois sénateurs de moins."

M. King: — Souhaitons qu'il n'y ait pas d'autres conséquences. Je pensais que dans la forteresse conservatrice, il n'y avait place que pour un seul gros canon. En tout cas, qui vivra verra."

Et M. Bennett resta tout rouge. Comme dans la fable, tel qui croyait prendre était pris.

Ce fut le seul incident d'une séance sans relief.

Il y a eu aujourd'hui caucus du parti libéral pour déterminer à grands traits la politique à suivre au cours des débats sur l'adresse. Les députés libéraux sont muets comme des carpes. Jamais le secret n'a été si bien gardé.

Mais s'il est permis d'interpréter les paroles qu'a prononcées cet après-midi le chef de l'opposition, il est certain qu'on reviendra à la charge au sujet de l'impéritie du gouvernement en ce qui concerne la lutte contre le chômage.

M. King, en effet, en donna quelque indice en s'adressant au nouveau ministre du Travail, M. Gordon, qui succède au sénateur Robertson, "victime du zèle qu'il a mis à accomplir la tâche qui lui était dévolue", dit le chef libéral.

"Mais à propos de la maladie du sénateur Robertson, ajouta M. King en s'adressant à M. Gordon, "puis-je espérer que mon très honorable ami comprendra maintenant combien était sage et prudent la suggestion, faite par nous en toute sincérité, que la lourde tâche de secourir les chômeurs soit confiée à une commission et non pas laissée aux soins d'un seul ministre à une époque comme celle — que nous traversons. Après tout chacun des ministres a ses responsabilités, et quand il se présente une tâche exceptionnelle, il peut être nécessaire de l'accomplir par des moyens exceptionnels."

M. King se réjouit aussi avec M. Bennett de l'accession de M. Rhodes au ministère des Finances, et d'autant plus que le premier ministre "est borné à faire ce que nous lui avons toujours conseillé de faire. Et je suis sûr qu'il eût été plus avantageux pour lui, et plus avantageux pour le pays, si la chose avait été faite il y a un an et demi, au début de la première session, au lieu d'attendre l'ouverture de la troisième."

"Mais je crains", ajouta-t-il, "que la principale tâche des nouveaux ministres ne soit de corriger les fautes que mon très honorable ami a commises pendant toute la période où il a plus ou moins monopolisé les fonctions ministérielles."

Le début de la séance a été consacré à des redditions de comptes, à des rapports ministériels ou de commissions, etc. Aucun incident, naturellement, sauf que M. Sauvé, seul, des ministres, a parlé en français et que M. Durand, s'exprimant en anglais s'est fait apostropher par un député de la gauche: "En français, en français!"

MM. Bennett et King, et M. Gardiner, leader des agrariens de l'Alberta, ont chacun à leur tour fait écho funèbre des deux députés disparus depuis la dernière session, M. Clement Robitaille (Maisonnette) et M. John F. Buckley (Arthabaska).

Ajournement à lundi, à 3 heures.

Ce que nous coûte l'élection de 1930

Le rapport de l'auditeur général déposé hier accuse une dépense de \$2,234,767

Ottawa, 5. — P.C. — L'élection générale de 1930 et les élections complémentaires qui ont précédé le mois de mars 1931 ont coûté au Canada la jolie somme de \$2,234,767, d'après les chiffres inscrits au rapport de l'auditeur général du Canada et lus aujourd'hui à la Chambre des Communes. Cette somme représente l'encassement de 123,335 chèques.

De ce montant, \$112,600 ont été reçus en dépôts des candidats par l'auditeur général; \$14,800 ont été fournis par les candidats qui ont perdu leurs dépôts.

L'élection générale a coûté au pays un demi-million de plus qu'en 1926. Ce supplément est attribuable au nouveau système de deux énumérateurs et à l'augmentation du nombre des bureaux de vote.

LE VATICAN A PUBLIE HIER UN DECRET DES PLUS SEVERES SUR LES MARIAGES MIXTES

Ces mariages seront déclarés invalides si les parents n'élèvent pas leurs enfants dans la religion catholique

EXCOMMUNICATION POSSIBLE

Cité du Vatican, 5. — P.A. — Une restriction sévère sur les mariages mixtes a été imposée aujourd'hui par le Vatican sous la forme d'un décret à l'effet que tous les enfants issus de ces unions devront recevoir une éducation catholique.

Toute infraction à cette mesure sera passible d'annulation du mariage contracté.

Le Saint Office a décidé qu'à l'avenir ceux qui obtiendraient des dispenses pour un mariage mixte de l'Eglise devront considérer ces dispenses comme sévères et que l'Eglise n'accèptera plus le plaider d'autant que les lois des pays où ces personnes demeurent ne permettent pas l'éducation catholique convenable des enfants. Si nécessaire, dit le Saint Office, les parties devront s'abstenir de séjourner dans des pays où ils sauront ne pas pouvoir tenir leur promesse envers l'Eglise.

Les autorités du Vatican ont annoncé plus tard que ce décret ne s'appliquerait pas aux mariages déjà contractés mais seulement aux mariages mixtes pour lesquels des dispenses seront accordées à l'avenir. Le Vatican dit que la plus grande publicité a été donnée à ce décret pour servir d'avertissement et il ajoute que l'excommunication pourra être imposée dans certains cas d'infraction au décret.

Le texte du décret dit que cette décision a été prise en conformité avec l'encyclique Casti Connubii dans laquelle le pape parlait des différents aspects du mariage, y compris certaines lacunes dans les mariages mixtes.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques" et non-catholiques, baptisés ou non.

L'escalier menant à la gare du Tunnel

L'escalier qui mène du coin N.E. des rues Mansfield et Dorchester au quai de la gare du Tunnel du Canadian National a été ouvert aujourd'hui au public. Cet escalier fait partie des plans des terminus de Montréal et servira grandement aux voyageurs qui empruntent la ligne du nord du Canadian National pour atteindre le niveau de la gare ou celui de la rue Dorchester. Un autre escalier qui mènera des quais aux îlots de sécurité de tramways sur la rue Dorchester est en construction à l'heure actuelle et sera ouvert au public d'ici à décembre.

LE MINISTRE DES MINES EST PRIS EN DEFAUT

L'auditeur général du Canada découvre un détournement de fonds

SOMME DE \$51,347.36

Négligence coupable dans un ministère de l'administration fédérale

AUX COMMUNES

Ottawa, 5. — (Par Edmond Turcotte, envoyé spécial du "Canada") — Il y a eu au ministère des mines détournement frauduleux et délibéré d'argent public au montant de plus de \$50,000.

Telle est l'affirmation sensationnelle que l'on trouve dans l'introduction du volumineux rapport de l'auditeur-général, M. Georges Gonthier, pour l'année financière terminée le 31 mars 1931.

Ce rapport, en date du 11 janvier dernier, a été déposé aujourd'hui à la Chambre.

Voici textuellement les paroles accusatrices de l'auditeur-général: "Je fis une vérification soignée des méthodes suivies par le ministère des mines, pour établir l'évaluation, encaisser et faire rapport des revenus, ainsi que celles relatives aux avances faites à ses fonctionnaires. Les conditions y furent trouvées très peu satisfaisantes, les écritures n'étant pas tenues à jour ou l'état de façon défectueuse et le ministère n'exerçant aucune contrôle sur les fonctionnaires responsables, ce qui permit à l'un d'eux de détourner frauduleusement et délibérément des fonds publics au montant de \$51,347.36."

Le ministre des mines est M. Wesley A. Gordon, qui vient de succéder au sénateur Gideon Robertson comme ministre du travail. M. Gordon cumule provisoirement ces deux ministères, avec celui de l'Immigration. Mais M. Bennett a donné à entendre aujourd'hui qu'il pourrait y avoir fusion de ministères, tout au moins de ceux du travail et de l'Immigration.

Au ministère des mines, on se refuse naturellement à faire des commentaires sur la déclaration de l'auditeur général. L'état de choses dont il est question fut découvert il y a un an, dit-on, et le fonctionnaire mis en cause est décédé, ce qui explique que le détournement de fonds n'a pas été révélé au public avant aujourd'hui.

Le début de la séance a été consacré à des redditions de comptes, à des rapports ministériels ou de commissions, etc. Aucun incident, naturellement, sauf que M. Sauvé, seul, des ministres, a parlé en français et que M. Durand, s'exprimant en anglais s'est fait apostropher par un député de la gauche: "En français, en français!"

Deux sensations au procès de Bouchard

Elles sont provoquées par les témoignages du juge Louis Cousineau et de Harold Bouchard

Ottawa, 5. (P.C.). — Comparant aujourd'hui comme témoin au procès de Leo Bouchard, le juge Louis Cousineau a déclaré que Lionel Chartrand, principal témoin de la Couronne dans le procès de l'ancien examinateur de la commission du service civil, lui avait déjà dit quelques mois auparavant qu'il aimerait mieux voir sa langue paralysée plutôt que de dire quoi que ce soit contre Bouchard.

Le juge Cousineau aurait reçu cette confidence au cours d'une conversation qu'il aurait eue avec Chartrand une journée avant son arrestation. M. Peter White, c.r., procureur de la Couronne, demanda au juge Cousineau s'il croyait que la démarche qu'il venait de faire était bien conforme à la conduite que doit tenir un membre de la cour supérieure. M. Cousineau répondit qu'il avait consulté à cet effet le juge en chef et que celui-ci lui avait conseillé d'agir selon sa conscience.

Le témoignage inattendu du juge Cousineau a donc été la seconde sensation de cette journée au procès Bouchard. De bonne heure aujourd'hui, Harold Bouchard, frère de l'accusé, est venu jurer que Chartrand avait demandé \$10,000 à Bouchard pour dire à la cour qu'on s'était trompé d'homme. On s'attend à ce que Bouchard prenne sa propre défense demain. Le procès ne finira pas toutefois avant mardi.

CANADA-AFRIQUE

Les Banques Unies délogent la Banque Royale de la 1ère place

LA CANADIENNE-NATIONALE PREND LA TÊTE DE LA LIGUE DES BANQUES ALORS QUE LA ROYALE EST BATTUE

Les Banques Unies causent une forte commotion aux partisans de la ligue des Banques, hier soir, en battant la Royale par 2 à 1.

LA BANQUE DE MONTREAL ECRASEE PAR 6 A 1

La grosse surprise de la saison dans la Ligue des Banques, hier soir, au Forum, fut la victoire des Banques Unies contre la Royale, dans la deuxième partie de la soirée, et cette victoire a permis à la Banque Canadienne Nationale de prendre la tête de la ligue, ayant écarté la Banque de Montréal sous une avalanche de points.

L'équipe canadienne-française déclassa les Anglais par 6 à 1 et les Banques affiliées donnèrent une sévère leçon à la Banque Royale, en la battant par 2 à 1. A la fin de la première période, la Royale avait un point dans son sac et semblait en train de vouloir en compter d'autres dans la deuxième. Mais, Jack compta sur un lancer de loin au début de la période médiane et cette égalisation des chances donna aux Banques Unies un regain de vie. Elles tinrent en échec la Royale tout le reste du temps et, au beau milieu de la troisième période, Copland compta le point victorieux sur une passe de Thomson, aux applaudissements de l'assistance. Humiliée, la Banque Royale fit des montées à quatre hommes; mais Perry fit des arrêts qui freinèrent le prodige et bloquèrent les lancers, même quand il se trouvait seul devant trois joueurs de la Royale.

Les nombreux partisans de la Banque Canadienne Nationale ne furent pas déçus, depuis hier soir, à l'égard du vétéran Lucien Brunet et de ses coéquipiers qui, par des combinaisons scientifiques et un jeu de défense impeccable, ont déclassé la Banque de Montréal qu'ils faillirent blanchir par un cheveu. Brunet fut le héros de la soirée, comptant les deux premiers points, en ajoutant un troisième dans la dernière période et fournissant la passe pour le dernier de la soirée.

La victoire de la Banque Canadienne Nationale est d'autant plus remarquable qu'elle avait trois régulateurs sur la liste des malades: Pedneault, qui souffre de son œil droit, blessure qui nécessitera peut-être une opération; Octeau, qui est atteint d'une attaque de bronchite; et Gaudette qui a une épaule ankylosée.

Mais, il faut dire que la Banque de Montréal se vit privée de son joueur de défense Devenny, après la première période, pour avoir eu la lèvre supérieure fendue par un palet volant. Mais le coup reçu passa tellement inaperçu que c'est seulement à l'intermission qu'on apprit qu'il avait été à l'hôpital pour se faire panser.

Joutes serrées à la ligue de l'Est

Pointe aux Trembles et Laiterie des Cultivateurs vainqueurs par un seul point

Caron est brillant

Ceux qui se sont dérangés, jeudi soir, pour assister au programme de la Ligue de Hockey Amateur de l'Est n'ont certainement pas perdu leur soirée. Deux joutes des plus vivement contestées et dont l'issue parut douteuse jusqu'à la dernière minute ont jeté l'assistance dans un enthousiasme facile à concevoir.

Dans la première rencontre le Pointe-aux-Trembles eut toutes les peines du monde à vaincre le Dupéré Frères par le score de 3 à 2.

La Laiterie des Cultivateurs du Nord qui n'a pas encore connu la défaite est venue en scène dans le second engagement vaincre le Charlemagne par le score de 2 à 1. Là encore l'on fut en présence d'une partie très contestée et intéressante. Le plus beau point de la soirée fut sans contredit compté par le petit Caron du Charlemagne qui, partant de la défense, déjoua tout son passage pour venir loger le disque en arrière de Bourdon. Ce bel exploit méritait certes les applaudissements qu'on lui accorda.

Sommaires:

PREMIERE PARTIE		
Pte-aux-Trembles	Dupéré Fr.	
Bonin	But	Desrochers
Pilbon	Défense	Majeau
Lalonde	Défense	Marchand
A. Boulet	Centre	McDuff
R. Boulet	Aile	R. Archambault
Berthelet	Aile	Gauthier
Substituts pour Pointe-aux-Trembles: Marin, Bonroge, Jackson, Murphy, Galipeau.		
Substituts pour Dupéré Frères: Curtiss, Johnson, Bordeleau, Dufresne.		
Sommaire:		
Première période		
Deuxième période		
Pte-aux-Trembles, R. Boulet . . . 1.00		
Pte-aux-Trembles, R. Boulet . . . 0.00		
Pte-aux-Trembles, A. Boulet . . . 0.80		
Troisième période		
Dupéré Frères, Johnson . . . 1.30		
Punitions: Labege, McDuff, Jackson.		
DEUXIEME PARTIE		
Laiterie du Nord	Charlemagne	
Bourdon	But	Deschamps
Larose	Défense	Séguin
Dionne	Défense	Ledoux
Hamelin	Centre	A. Dumais
Charlier	Aile	F. Dumais
Boudin	Aile	Perreault
Substituts pour Laiterie du Nord: Clermont, Lafortune, Lefrançois, Lefrançois.		
Substituts pour Charlemagne: Caron, Gratton, Beauchêne, Chartier.		
Sommaire:		
Première période		
Deuxième période		
Laiterie du Nord, Boudin . . . 10.00		
Laiterie du Nord, Hamelin . . . 2.00		
Troisième période		
Laiterie du Nord, Caron . . . 6.00		
Laiterie du Nord, Hamelin . . . 2.00		

St-Laurent défait Collège Ste-Marie

Pour la troisième année consécutive les laurentiens ont raison de leurs adversaires

Pour la troisième année consécutive, le collège de Saint-Laurent a remporté les honneurs de sa rencontre traditionnelle avec le collège Ste-Marie. La joute fut disputée jeudi dernier, à l'aréna Laurentien. Le club local prit l'avantage dès la première période, en comptant deux points, et porta son total à quatre points au début de la dernière période. Le Ste-Marie s'éleva à un blanchissage dans les dernières minutes de la partie.

Les courses dangereuses de Mignault du C. S. L., ainsi que son beau jeu défensif en ont fait le point de mire de tous les regards. Personne n'a aussi fort payé de sa personne. Son jeu se perfectionne de jour en jour. Gauthier, qui n'a pu faire valoir sa rapidité à cause d'un dos endolori, s'est réparti à deux points. Le Ste-Marie a été montré dangereux, comme à l'ordinaire. Les joueurs les plus en évidence du Ste-Marie furent Courteau et Ducharme, dont les superbes arrêts ont été fort goûtés des spectateurs.

Demain, le 7 février, le C. S. L. recevra la formidable équipe du Canadien Senior, pilotée par Doc Clément.

PREMIERE PARTIE		
Sainte-Marie	Buts	Saint-Laurent
Ducharme	Buts	Hartenstein
Cadioux	Défense	Lupien
Bourbonnière	Défense	Mignault
Courteau	Centre	Gauthier
Lefebvre	Aile	Charland
Normandin	Centre	Grignon
Thebaud	Subs.	Lamoureux
Durancieu	Subs.	Charette
Dicaire	Subs.	Boileau
Arbitres: D. Cousineau et J. L. Duessault.		
Sommaire:		
Première période		
Deuxième période		
1.—C.S.L., Grignon . . . 10.30		
2.—C.S.L., Mignault . . . 16.89		
Punition: Aune.		
Troisième période		
3.—C.S.L., Charland . . . 11.27		
Punition: Aune.		
4.—C.S.L., Lamoureux . . . 1.53		
5.—C.S.L., Courteau . . . 17.23		
Punitions: Lefort, Grignon.		
Dimanche, le collège Saint-Laurent recevra la Laiterie Mille-End de la Ligue Commerciale, et gagnera par 6 à 0. Les étoiles des collèges furent Hartenstein, Gauthier, Lupien et Lamoureux. Bien que malheureusement pas au complet, le Mille-End a livré une belle lutte dirigée surtout par Payer et Tondreau.		
Sommaire:		
Première période		
Deuxième période		
Laiterie du Nord, Boudin . . . 10.00		
Laiterie du Nord, Hamelin . . . 2.00		
Troisième période		
Laiterie du Nord, Caron . . . 6.00		
Laiterie du Nord, Hamelin . . . 2.00		

LE HOCKEY

HIER SOIR

LIGUE BANCAIRE
Canadienne 6, Montréal 1.
Royale 1, Unies 2.

LIGUE STARR
Ateliers 0, Papineau 1.
St-Stanislas 0, St-Hélène 1.
St-Viateur 0, St-Vital 0.

CET APRES-MIDI

Q. A. H. A. JUNIOR
McGill vs Victoria.
M.A.A.A. vs St-François.

CE SOIR

LIGUE NATIONALE
Américains à Maroons.
Boston à Toronto.

LIGUE INTERNATIONALE
Detroit à Cleveland.
London à Pittsburgh.
Windsor à Buffalo.

LIGUE CANAMERICAINE
Philadelphie à Springfield.
New Haven à New-York.
Providence à Boston.

DEMAIN APRES-MIDI

LIGUE MONT-ROYAL
St-François vs Verdun.
St-Michel vs Lafontaine.

LIGUE PROVINCIALE
Québec à Chicoutimi.
LaTuque à Trois-Rivières.

DEMAIN SOIR

LIGUE NATIONALE
Toronto à Detroit.
Chicago à Rangers.

LIGUE INTERNATIONALE
Detroit à Syracuse.

LIGUE CANAMERICAINE
New-York à New Haven.

POSITION DES CLUBS

LIGUE NATIONALE		
Section canadienne		
Toronto	G. P. N. P. C. Pts	
Canadiens	14 11 5 92	28 33
Américains	14 13 5 72	75 33
Maroons	9 17 6 93	103 24
Section américaine		
Rangers	18 8 5 89	62 41
Chicago	11 10 10 54	57 32
Detroit	12 16 4 65	81 28
Boston	9 11 9 76	62 27

LIGUE INTERNATIONALE

G. P. N. P. C. Pts	
14 8 6 60	50 36
13 7 7 61	48 33
12 11 7 54	42 31
12 13 5 68	67 29
11 13 5 71	71 27
11 15 4 67	73 26
8 16 6 46	75 22

LIGUE CANAMERICAINE

G. P. N. P. C. Pts	
18 5 4 76	52 30
11 10 4 52	51 26
10 11 5 68	65 25
11 12 3 73	77 25
10 11 2 54	53 22
7 13 4 52	70 18

LIGUE MONT-ROYAL

G. P. N. P. C. Pts	
6 4 1 22	16 13
4 2 5 14	11 13
4 3 4 18	18 12
3 6 3 15	21 9
3 5 3 13	16 9

Q. A. H. A. JUNIOR

G. P. N. P. C. Pts	
6 2 0 33	10 12
5 2 0 14	11 10
4 3 0 16	13 8
4 3 0 15	9 8
4 4 1 7	16 5
0 7 1 7	32 1

LIGUE BANCAIRE

G. P. N. P. C. Pts	
4 1 2 23	21 10
4 2 3 21	10 7
3 4 1 13	20 7
1 5 2 15	31 4

LIGUE STARR (Classement final)

G. P. N. P. C. Pts	
6 3 1 15	11 13
4 1 5 12	5 13
4 2 10 10	10
3 3 11 12	10
3 4 13 14	9
1 6 3 11	19 5

Soirée des facteurs demain à l'aréna

Deux matches de hockey seront disputés à la séance de la ligue des postes

Il ne faut pas oublier que c'est demain soir, qu'aura lieu la séance dite "Des Facteurs" de la ligue de hockey des Postes, à l'aréna Mont-Royal. Pour cette occasion, Monsieur Michel Cadorette a bien voulu venir mettre la rondelle aux mains des facteurs ci-dessous nommés: M. J. McDougall, E. Auclair, R. Laurin, A. Lapointe, C. Clément, A. Yelle, V. Lemieux, A. Chauveau, A. Brissette, E. Brissette, L. Ouellet, C. Launier, E. J. Prevost, R. Vailancourt et H. Varin.

Le programme qui comprend deux parties des plus intéressantes est celui-ci: Départs vs Administration et Ville vs Facteurs. L'intérêt que suscite cette séance est très grand, et tout porte à croire qu'une foule nombreuse sera présente, demain soir, à l'aréna Mont-Royal.

UNE JOURNEE DE SUCCES EST GATEE PAR LA DISQUALIFICATION DE DEUX PATINEURS CANADIENS

Hurd et Stack sont empêchés de participer à la finale des 10,000 mètres aujourd'hui par suite de la sanction imposée par un arbitre américain

MULQUEEN PROTESTE

Lake Placid, 4. (Par Wallace H. Ward de la Presse canadienne). — Franchement hostiles à une disqualification qui éliminerait les Canadiens de la course finale en patins de 10,000 mètres, qui aura lieu demain, les représentants du Dominion ont pris une position fort avantageuse aux Jeux olympiques au cours des deux premiers jours de jeux qui se sont terminés ce soir.

Les Canadiens ont décroché la seconde, la troisième et la quatrième place dans la course finale de 1,500, qui remporta l'Américain Jack Shea.

Mais quand ils ont inscrit leurs deux plus rapides patineurs dans le grand 10,000 mètres, ils ont appris qu'ils étaient disqualifiés. Une foule de protestations provenant des patineurs européens sont venues se joindre à celles des patineurs canadiens, qui ont représenté ce soir auprès des officiels de l'Olympiade. On n'a pu obtenir de déclaration officielle de la part de directeurs de l'équipe de patineurs canadiens, mais on dit qu'ils feront retirer quelques-uns de leurs hommes.

Après avoir remporté la course éliminatoire des 10,000 mètres aujourd'hui, le Canadien Alex Hurd, de Hamilton, Ontario, s'est vu fermer l'entrée des finales de demain, lorsque l'arbitre Joseph K. Savage, président du comité des courses en patins de l'Olympiade, l'a accusé de n'avoir pas assez longtemps gardé la tête du peloton au cours des vingt-cinq tours. Les concurrents avaient reçu l'ordre de garder à tour de rôle la tête du peloton, pour couper le vent aux autres coureurs.

Stack disqualifié lui aussi. Frank Stack, de Winnipeg, qui a fini second derrière le vainqueur Eddie Schroeder, des Etats-Unis, s'est vu, par le fait même, qualifié pour la finale de demain; mais l'arbitre a déclaré qu'il était hors de concours parce qu'il aurait coupé la route à Bernt Evensen, de Norvège.

Les officiels ont prononcé deux autres disqualifications. Wedge, des Etats-Unis et Ishiwara du Japon ont vu leur nom rayé de la liste des finalistes pour la même raison qui avait prévalu contre Hurd.

Marion McCarthy, d'Edmonton, et Bill Logan, de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) se sont retirés des épreuves dans les 10,000 mètres. McCarthy a tombé et le patin de Logan s'est détaché.

LE CANADA PROTESTE

M. P. J. Mulqueen, président du comité canadien des Jeux Olympiques et William Broughton de Montréal assistaient ce soir à l'assemblée de protestataires où se trouvaient également les officiels de l'Olympiade.

Un trio de Canadiens a littéralement pourchassé Shea, le vainqueur du 1,500 mètres à partir du signal jusqu'à la fin de la course. A l'élimination, Stack, Logan et Hurd se sont qualifiés; mais Stack, de Toronto, n'a pas pu les atteindre.

Hurd a gagné la seconde place dans la finale et Logan et Stack se sont classés respectivement troisième et quatrième. Les trois Canadiens ont été victimes d'un vilain truc vers la fin du dernier tour. Ils couraient contre trois "as" américains; l'un de ces derniers, Shea, avait une bonne avance, mais les Canadiens gagnaient continuellement du terrain. A un moment donné, Murray et Taylor, des Etats-Unis, firent un effort, dépassèrent les Canadiens et se collèrent aux talons de Shea, obligeant, par cette manœuvre, les trois Canadiens à se jeter de côté, ce qui donna au chef de file quelques pieds d'avance.

McGill triomphe des Winnipeg 2-0 au lac Placide

Affaiblis par l'absence de quatre de leurs réguliers les olympiques doivent céder

Crutchfield compte les deux

Lac Placide, 5 (Par Wallace Ward, correspondant de la Presse Canadienne). — L'équipe de hockey senior de l'université McGill a défait les Winnipeg, représentants du Canada à l'Olympiade au cours d'un match d'exhibition.

Les Winnipeg ont remplacé Bill Cockburn, Vic Lindquist, Romeo Rivers et Hugh Sutherland par des substituts ne voulant pas prendre la chance de les voir blesser.

L'équipe de Winnipeg, affaiblie d'autant, a rarement pénétré à travers la défense de McGill, bien qu'elle ait fait des efforts héroïques aux derniers moments de la partie. McGill a compté ses deux points à la première période et a été ensuite tenu en respect par la défense composée de Hack Simpson et Foster Woolley.

Nels Crutchfield, le joueur à qui l'on avait offert une position sur le club olympique mais qui avait dû refuser, a compté les deux points contre Winnipeg. Jack McGill lui a donné deux assistances.

A L'ATTAQUE DES LE DEBUT

L'équipe universitaire s'est lancée à l'attaque dès le début. Après cinq minutes McGill traversait la défense et tirait; Crutchfield allait placer son rebond dans le filet.

Vers la fin de la période McGill contourna de loin la défense, s'en alla dans un coin et passa au centre juste à temps pour que Crutchfield s'empare du palet et tire avant que le gardien Wagner ne se mette en position.

Le jeu a été éconduit à toute allure et les défenses des deux côtés ont été fort en vedette.

Les collégiens jouent demain après-midi contre l'équipe olympique des Etats-Unis.

Sommaire:

Vers la fin de la période McGill entourait de loin la défense, s'en allait dans un coin et passait au centre juste à temps pour que Crutchfield l'empare du palet et tire avant que le gardien Wagner ne se mette en position.

Le jeu a été éconduit à toute allure et les défenses des deux côtés ont été fort en vedette.

Maroons reçoivent Amerks, ce soir

Il faut absolument une victoire à Montréal pour rester dans la course

Si les Canadiens sont inactifs ce soir il n'est pas moins une joute au programme local de la N. H. L. qui présente un intérêt capital.

C'est qu'en effet les Maroons rencontrent les Américains dans un match qui devrait clarifier singulièrement la situation dans la section canadienne. Tandis que Canadiens et Toronto s'éloignent assez régulièrement des deux autres équipes et paraissent assurés d'une position aux éliminations de fin de saison, Maroons tiennent clopin-clopant la queue du classement et font tous leurs efforts pour rattraper les Amerks en troisième position.

Avec une partie de moins que n'en ont joué les Maroons les employés d'Eddie Gerard ont six points d'avance sur eux. Une victoire pour eux ce soir les mettrait presque hors de la lutte pour les places de premier et de deuxième.

La cote remet les Maroons en lice contre Canadiens mardi et contre Toronto samedi prochain; deux défaites, assez probables régieraient leur sort pour la saison.

Kerr revient

Dave Kerr qui joue à Windsor depuis le début de la saison, a été rappelé hier par les Maroons, tandis que Normie Smith qui avait remplacé chez les Bulldogs est retourné à ses anciennes amours.

Il est possible que Kerr soit dans les buts ce soir contre N.Y. Américains.

U. DE M. VS Y.M.C.A. CE SOIR AU NATIONAL

L'équipe de hockey au panier de l'Université de Montréal a gagné toutes ses parties de ligue à date.

Elle aura une rivalité digne d'elle, ce soir: l'équipe du Central Y.M.C.A. se trouve ex-aequo avec l'Université de Montréal dans la section B de la ligue intermédiaire de la Cité. La partie sera donc très contestée.

Le gymnase de la Paix sera le théâtre de trois parties ce soir. Les deux équipes de hockey au panier du National joueront aussi contre deux équipes du Y.M.H.A.

Les servants du ballon au panier seront servis à souhait sans qu'il leur en coûte un sou.

Vainqueur au curling

Lac Placide, 5.—Les curlers canadiens ont joué avec un succès divisé contre leurs adversaires américains ici cet après-midi, gagnant deux des quatre rencontres du jour.

Concettiquet a défait Ontario 13-13 après une manche supplémentaire et Québec s'est incliné 17-15 devant Massachusetts.

Manitoba a défait l'état de New York 16-9 et Ontario-Nord a remporté une victoire de 19-11 sur Michigan.

Millionnaires à Beloit

Le club de hockey des Millionnaires ira jouer, demain, contre le club de Beloit, à Beloit. Le départ se fera à midi du local du club rue Ste-Catherine est.

TANGUAY ET DESLAURIERS DE NOUVEAU AUX PRISES DEMAIN. A L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Pour la neuvième partie du match championnat, le score actuel étant 6 nulles et 2 gagnées pour Deslauriers.—On s'attend à une grosse assistance pour demain, en anticipation d'un gain

QUELQUES NOTES SUR LA HUITIEME JOUTE

Il s'est passé plusieurs choses intéressantes dans la finale de la huitième partie jouée mercredi dernier, et comme le match a été suspendu pour une journée, nous avons le loisir d'examiner plus attentivement la valeur des mouvements joués, le tout pour le bénéfice des amateurs. C'est bien là un des avantages du jeu de Dames, et des échecs, de pouvoir reprendre une analyse et modifier un jugement, s'il y a lieu. Partons la position à la phase suivante:

Deslauriers (noirs), 11 pièces: 15, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 33. Tanguay (blancs), 11 pièces: 31, 45, 46, 47, 48, 51, 57, 58, 59, 60.—Aux noirs à jouer.

Certainement la meilleure réponse des blancs devant la menace pressante du noir 32.

Bon mouvement d'appui qui donne une force rapide au centre.

Réponse aussi logique des blancs, chaque camp ayant intérêt à se solder pour faire échec à l'avance ennemi.

Formation qui prépare de longue main l'attaque du blanc 39.

Cet appui des blancs démontrera que leur étude, en préparant d'abord l'épuisement de quelques pièces des deux côtés, leur réservera une défense au moment de la attaque prévue des noirs sur le blanc 39.

L'offensive s'annonce bonne pour les noirs, car l'épuisement des pièces leur est aussi nécessaire. Le noir 32 devant disparaître avant d'attaquer le pion 35, à cause de 55 qui joue-rait à 55 et à 44, empêchant

HOEY REPREND LA TETE DU PELOTON A L'ASSOMPTION

IL DEFAIT JOHNNY COCO PAR 15 MINUTES A L'ETAPE D'HIER ET A LE DEVANT SUR LUI PAR 4 MINUTES

Il bat la marche tout le trajet et reprend la position qu'il avait perdue avant-hier au finlandais. — McNamara abandonne

GAVUZZI TIEND TOUJOURS BON

Fabre et Clouette se serrent de près toute la course hier. — Newton perd du terrain à Granville

L'Assomption, Qué., 5. (De notre envoyé spécial du Marathon Peter Dawson). — Frank Hoey, en s'assurant de nouveau la première position du marathon Peter Dawson, battant par quinze minutes Johnny Coco, dans l'étape de Berthier à l'Assomption, est en train de passer à la légende. Jamais peut-être un champion n'a fait preuve d'autant de courage et d'énergie pour défendre son titre, car son adversaire qu'il n'y a qu'un champion sur cent à pouvoir faire un retour.

C'est la seconde fois que le vaillant Montréalais remonte à la tête du peloton, après en avoir été délogé par l'action combinée du groupe des finlandais. Malade au départ, Frank perdit un temps précieux, et s'affaiblit en voulant empêcher ses adversaires de le distancer. Mais au lieu de le décourager, il apporta toute la vigueur d'un athlète de grande envergure et livra une lutte homérique qui sera évidemment récompensée comme elle le doit, et comme tous ses admirateurs de la province s'y attendent.

Hoey a maintenant une avance de trois minutes sur Coco, battant par vingt minutes le record établi l'an dernier par McNamara. Le grand Fager tenta des efforts désespérés pour se rapprocher du champion que l'on disait fatigué, mais il eut la surprise de sa vie quand Hoey se mit à filer à une allure incroyable. Pour la seconde journée, Fager fournissait une dure bataille. Il est une preuve de sa force que l'expérience ne peut être remplacée. Mais Hoey est la merveille du marathon, malgré la performance surprenante de quelques autres.

L'épreuve qui lui fut si pénible, l'an dernier lui fournit aujourd'hui l'occasion de déployer des ressources d'énergie incroyables.

GAVUZZI LES ATTEND

Pete Gavuzzi, le petit coureur si sympathique, qui représente le journal "Le Nouvelliste", des Trois-Rivières, maintient sa vitesse, comme il le déclarait il y a plusieurs jours, et, selon ses prévisions, les finlandais "viennent à lui". Car il ne se sent plus en mesure de fournir la même dépense d'énergie. Ils se sont "brûlés", en voulant brider Hoey. Seul Fager résiste bien. Mais Hoey a tout de même pris encore près de huit minutes sur lui, pour cette étape.

Gavuzzi entra en seconde place, en même temps que Fager. Les deux se sont tenus tout le long de la route. Pete, qui désire vivement voir triompher Hoey, employa aujourd'hui la même tactique que la veille contre Hakkarainen. Celui-ci, dans la classement général, avait neuf minutes sur le petit anglo-italien. Gavuzzi l'attaqua donc à lui, entre Louiseville et Berthier, et ne fit que se tenir avec lui, l'envoyant et l'épaulant à ce jeu. Le résultat fut évident aujourd'hui, alors que le finlandais perdit quatre minutes et 25 secondes de son avance.

Gavuzzi avait choisi comme victime, pour ce vingt-six miles, August Fager, qui l'aime Hoey depuis une couple de jours. Il pratiqua contre lui exactement le même système que contre Hakkarainen. Tous deux finirent ensemble à l'Assomption.

Le représentant du "Nouveliste", n'a donc plus que quatre minutes et trente-cinq secondes pour sauter à la place de Hakkarainen, en quatrième position, et dix minutes et vingt-cinq secondes pour rattrapper Fager. Mais Gavuzzi paraissait le plus solide et le moins fatigué de tous les coureurs. On peut donc s'attendre à une dure lutte pour les deux étapes qui restent.

McNAMARA A ABANDONNE

Les amateurs ont appris avec peine que McNamara ne pouvait partir. Il fut forcé de garder le lit toute la journée, à la suite d'un examen du médecin. Son estomac est malade et refuse de l'alimenter.

Il n'y avait donc que dix-neuf partants quand la reine du marathon, Mlle Lillian Levesque, donna le signal, à 10 heures cet avant-midi, à la suite de l'appel par Armand Vincent, le maître-mur de cette course pour la Distillers Corporation.

Un incident se produisit alors que Phil Granville, le géant noir, constata une seconde avant le départ, qu'il avait oublié de se coiffer de sa tuque de laine grise. Il se lamentait pour retourner à ses bagages mais M. Vincent ne voulait pas retarder tous les hommes qui n'avaient pas chaud, dans leur accoutrement plus que léger.

Granville avait la binette d'un enfant qui va pleurer. Mais Armand Vincent, le dévoué assistant de M. Vincent, joua le rôle du bon samaritain et chercha le précieux bonnet, pour remettre au noir, en cours de route. C'était une attention bien nécessaire, car l'ancien représentant du Canada aux Olympiques devait tout un effort considérable pour voler une position, en délogant le vétéran Arthur Newton qui avait sur lui une marge de trois minutes et quinze secondes. Granville parvint en effet à finir avant Newton, mais ne gagna qu'une minute et vingt secondes, et il sortit tout ce dont il pouvait disposer de force.

L'étape fut généralement bien rapide. Les huit premiers battirent en effet le record établi en 1931 par McNamara, qui avait mené facilement le peloton.

Eugène Clouette, un vétéran populaire, surpris bien du monde en courant avec le record, après-midi à 2.00 p.m. et le dimanche matin à 9.00 a.m. Au retour, le dimanche, les trains quittent Morin Heights à 6.38 p.m., Saint-Sauveur à 6.43 p.m. et Shawbridge à 6.54 p.m. pour arriver à Montréal à 8.45 p.m.

SOIREE DES JOLLY BOYS

C'est le 8 février prochain, le lundi de gras, qu'aura lieu la soirée dante travestie annuelle du club de ski Jolly Boys, dans la magnifique salle du Palais d'Or, 2224 rue Stanley.

Les organisateurs ont pris toutes les mesures nécessaires pour faire de cette soirée sociale, l'une des mieux réussies de la saison.

De magnifiques cadeaux seront distribués à ceux qui porteront les costumes les plus riches, les plus originaux et les mieux assortis.

Un orchestre des plus entraînants, engagé spécialement pour la circonstance fera sauter les délicates danseuses. Un concours de popularité sera son plein, entre Mademoiselle Evangéline Goulet du "Bell Telephone" et Mademoiselle Thérèse Archambault de "Ches Beauchemin".

Tout porte à croire qu'une assistance-record assistera à la 516e et battra le succès de l'an dernier.

Les conditions sont bonnes pour le ski

Les conditions pour le ski dans les Laurentides, au nord de Montréal sont des meilleures encore depuis cette année, disent les rapports télégraphiques reçus des agents du Canadian National stationnés à Morin Heights, Saint-Sauveur et Shawbridge. Il y a de beaux pieds de neige à ces trois endroits. La température ne maintient au alentours de zéro et le temps est clair.

Le Chemin de fer national du Canada a conclu des arrangements pour le transport en fin de semaine d'un grand nombre de skieurs dans ses trains quittant la gare du Tunnel samedi et dimanche. A ces trains sont attachés des wagons spéciaux dans lesquels les skieurs peuvent apporter leurs skis et leurs effets, évitant ainsi des frais de messagerie.

Ces trains de skieurs quittent la gare du Tunnel le samedi après-midi à 2.00 p.m. et le dimanche matin à 9.00 a.m. Au retour, le dimanche, les trains quittent Morin Heights à 6.38 p.m., Saint-Sauveur à 6.43 p.m. et Shawbridge à 6.54 p.m. pour arriver à Montréal à 8.45 p.m.

Exposition canine le 17 février

La première d'une série mensuelle qui ne se terminera qu'en juin prochain

La Montreal Kennel Association tiendra le 17 février courant au Drummond Street Garage, 1414 rue Drummond, une exposition canine d'un soir pour les chiens de tous âges et de toutes races. Une liste de juges dont la réputation ne le cède en rien à celle des mieux établies par les experts du continent, une belle liste de prix, des classes variées et nombreuses, seront autant d'atouts pour faire de cette exposition d'un soir, la première d'une série mensuelle qui se continuera jusqu'en juin, un succès qui devrait satisfaire les organisateurs.

Madame C. de P. Doniphan, bien connue pour ses succès dans l'élevage du pékinois, jugera les chiens de fantaisie.

On peut faire les entrées chez le Dr J. H. Villeneuve, M.V., 314 ouest, rue Dorchester, Lancaster 4894.

CARNERA VAINQUEUR

Berlin, 5. P.A. — Le boxeur poids-lourd Primo Carnera a défait ce soir le poids-lourd allemand Ernest Gueling au cours d'un combat qui devait durer dix rounds et qui fut suspendu à la cinquième à cause d'une blessure au pied que s'infirgea Gueling. Jusqu'à la cinquième reprise, l'Allemand s'était fort bien tenu devant l'énorme Italien.

Le 10,000 mètres repris aujourd'hui

Lac Placide, 5. — Les deux éliminations pour la finale du championnat de patin à 10,000 mètres ont été déclarées nulles ce soir après plusieurs heures de discussion acrimonieuse au sujet de la désqualification de deux canadiens, d'un japonais et d'un représentant des Etats-Unis.

Les éliminations seront reprises demain matin à 9 h. 30.

Une fin de saison contestée hier à la ligue Starr

Quatre clubs se divisent la première et la seconde position du classement

Séance spéciale

Quelques surprises à la séance finale de la ligue Starr hier soir à l'Arena Mont-Royal ont amené un classement tellement enchevêtré qu'une séance spéciale en sera nécessaire la semaine prochaine pour décider des trois clubs qui devront prendre part aux éliminations.

En effet tandis que les meneurs, Ateliers municipaux succombaient 1-0 devant le Papineau le St-Viateur annulant 0-0 avec St-Vital et passait sur un pied d'égalité pour la première place.

Une victoire du St-Hélène le mettait en seconde position égal avec Papineau tandis que St-Stanislas, parmi les premiers toute la saison, se trouve éliminé par un point.

La prochaine partie mettra les deux seconds clubs au programme afin qu'un troisième puisse être placé dans le classement.

Sommaire:

Papineau	but	At. Municipaux
Keyes	défenses	L'Archevêque
McDonald	défenses	Lavigne
Falkner	défenses	Dewar
Medlin	avants	Gagnon
Doye	avants	St-Michel
Mullin	avants	Charrest
Spears	subs.	Hills
Goyman	Beauchamp	
Goyman	Dupuis	
McDonald	Robitaille	
Boyle	Bénard	

Première période
Pas de point.
Punitions: Charrest, Mullins, Spears

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Robitaille, Goldner, Mullins

Troisième période
Punitions: Dupuis, Goldner, Beauchamp, McDonald

St-Stanislas
St-Hélène
Gagnon
Penstone
Griffin
Moore
Martel
Corbett
Tapin
Lefebvre
Gingras
Mantha

Pas de point.
Punitions: Lefebvre, Prostet.

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Mantha, Ranger, Lefebvre

Troisième période
1. St-Hélène, Corbett (Martel) 8.20
Punitions: Prostet, Moore, Guay, Boivin

St-Viateur
Laval
Laval
Poirier
A. Caron
P. Gratton
D. Gratton
Delaney
Lamarche
D. Caron

Pas de point.
Punitions: Caron.

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Gratton, Caron, Tremblay, Pierre Béd.

Troisième période
Punitions: Gratton, Caron, Tremblay, Pierre Béd.

Pas de point.
Punitions: Gratton, Caron, Tremblay, Pierre Béd.

Pas de point.
Punitions: Gratton, Caron, Tremblay, Pierre Béd.

Pas de point.
Punitions: Gratton, Caron, Tremblay, Pierre Béd.

Pas de point.
Punitions: Gratton, Caron, Tremblay, Pierre Béd.

Pas de point.
Punitions: Gratton, Caron, Tremblay, Pierre Béd.

Pas de point.
Punitions: Gratton, Caron, Tremblay, Pierre Béd.

Pas de point.
Punitions: Gratton, Caron, Tremblay, Pierre Béd.

Pas de point.
Punitions: Gratton, Caron, Tremblay, Pierre Béd.

Pas de point.
Punitions: Gratton, Caron, Tremblay, Pierre Béd.

Pas de point.
Punitions: Gratton, Caron, Tremblay, Pierre Béd.

Pas de point.
Punitions: Gratton, Caron, Tremblay, Pierre Béd.

Pas de point.
Punitions: Gratton, Caron, Tremblay, Pierre Béd.

Pas de point.
Punitions: Gratton, Caron, Tremblay, Pierre Béd.

Pas de point.
Punitions: Gratton, Caron, Tremblay, Pierre Béd.

Pas de point.
Punitions: Gratton, Caron, Tremblay, Pierre Béd.

Pas de point.
Punitions: Gratton, Caron, Tremblay, Pierre Béd.

Les collèges auront leur part au gala

Plusieurs courses en patins réuniront de jeunes étoiles à la soirée de l'U. de Montréal

La fête universitaire qui aura lieu à l'Arena Mont-Royal le 20 février, sera certainement un des événements sportifs les plus importants de la saison. Organisée par les étudiants du l'Université de Montréal, rien ne sera épargné pour rendre cette soirée mémorable.

Comme cette fête remplacera en quelque sorte la parade de "l'enterrement du bétail", on peut dire que tous les étudiants se feront un devoir d'y assister, chaque faculté tiendra à honneur de grouper le corps le plus nombreux possible autour de son drapeau. Les professeurs de l'Université ont promis d'être présents à cette manifestation.

COULÈGES INTERCOLLEGIALES

Le programme de la soirée comportera un grand choix d'attractions. En outre de deux parties de hockey, il y aura courses de divers genres où les facultés se disputent la suprématie. Il y aura de plus courses intercollegiales. Les collèges Loyola, Brébeuf, Sainte-Marie, Montréal, etc., ont promis d'envoyer des représentants. On aura une idée de la force des concurrents, si l'on songe à la brillante exhibition qu'a fournie au cours de l'hiver Marcel Raymond, élève du Brébeuf, et étoile du Canada de la Ligue Senior. De magnifiques coupes seront distribuées.

Personne ne devrait manquer d'assister à cette fête. Les billets sont tous à des prix populaires: 75c pour les loges, 50c pour l'entrée générale. On peut se les procurer soit à l'Arena, soit à la Maison des Etudiants en s'adressant à l'Association Athlétique de l'Université de Montréal, 559 Demontigny Est, ou encore chez "Jos", au restaurant de l'Université.

Les Quilles

ACADEMIE ST-HUBERT

Ligue des magasins et chantiers municipaux

Magnin No 1

Gagnon	128	158	111	397
St-Denis	142	93	116	345
Lebeau	125	90	103	318
Mongeau	130	108	116	354
Robitaille	121	95	102	318
Total	696	548	542	1732

Magnin No 2

Tessier	158	123	94	360
Hurtubise	102	130	112	344
Dumy	151	90	102	313
Toussier	916	126	109	357
Quevillon	110	128	155	393
Total	587	602	572	1761

Chantier No 1

Lafamme	85	124	90	299
Dufour	107	109	90	306
Lafamme	74	76	72	222
Martin	110	183	125	368
Gravel	132	145	107	384
Total	509	638	584	1731

Chantier No 2

Cousineau	109	108	128	345
Dumy	85	109	90	284
Patenaude	98	79	107	284
Dumy	74	76	72	222
McNeill	137	89	105	331
Total	503	456	502	1461

Chantier No 3

Scotte	100	159	81	340
Beauchamp	100	112	119	331
Joly	100	74	174	348
Sirois	105	140	138	383
Giroux	137	135	157	429
Kosner	137	135	157	429
Total	531	620	631	1802

Chantier No 4

Denault	107	128	145	380
Lusier	110	62	124	296
Vachon	84	101	101	286
Lachance	129	146	90	365
Beauchamp	141	117	154	412
Total	571	554	614	1739

Chantier No 5

Chevrier	116	148	149	413
Desroches	102	151	108	361
Lannigan	87	87	125	299
O'Brien	94	136	122	352
Fabas	117	122	100	339
Total	516	644	604	1764

Chantier No 6

Tracey	100	94	83	277
Doré	93	108	131	332
McCarriek	117	141	111	369
Letourneux	101	124	225	450
Callan	89	121	156	366
Total	399	565	605	1569

Chantier No 7

Beaudoin	135	115	100	350
Dubois	129	101	105	335
Collins	114	123	117	354
Siocotte	93	132	158	383
Carl	111	142	117	370
Total	582	613	594	1789

Chantier No 8

Alpine	115	92	64	271
Dechantal	102	106	125	333
Provost	101	72	115	288
Aubé	118	143	71	332
Stark	145	85	107	337
Total	581	498	482	1561

Chantier No 9

Landry	86	102	95	283
Piché	105	63	85	253
Houle	97	129	114	340
Gingras	118	94	113	325
Brisebois	153	108	130	391
Total	559	496	537	1592

Chantier No 10

McKenzie	120	84	110	284
Desjardins	125	111	92	328
Oprich	70	70	91	231
Dwane	94	128	82	304
Miron	90	93	115	298
Total	439	486	490	1415

Chantier No 11

Tardy	87	86	110	283
Cheron	86	96	101	283
Bruneau	76	76	111	263
Couillard	114	106	86	306
Mignault	155	115	120	390
Total	517	579	528	1524

Chantier No 12

Lesperance	76	62	96	234
Brault	83	43	78	204
Cadieux	74	96	103	273
Hamel	82	119	92	293
Mathieu	89	86	60	235
Total	404	408	429	1239

Chantier No 13

Favreau	78	106	83	267
Howison	50	76	122	248
Buck	83	81	93	257
St-Père	130	75	105	310
Drapeau	77	90	108	275
Total	418	428	521	1367

Chantier No 14

Fredette	95	111	94	300
Lewis	118	85	113	316
Gagnon	83	89	92	279
Halay	105	107	98	310
Charbonneau	70	130	103	303
Total	471	522	506	1499

Chantier No 15

Daves Export	133	87	64	284
Gaves	128	85	100	313
Dubois	98	97	92	287
Moron	83	103	110	306
Robert	96	77	102	275
Total	538	445	468	1455

Chantier No 16

Frontenac Olds Brew	109	121	78	308
Chabot	114	108	93	310
Leroux	89	112	111	312
Caty	72	99	110	281
Parenteau	97	90	117	304
Total	481	529	509	1519

Chantier No 17

Delvigne	111	73	125	313
Bouchard	83	107	80	270
Lemieux	106	93	108	307
Ménard	106	102	62	270
Piché	59	84	109	252
Total	468	459	492	1419

Chantier No 18

Gorget	112	60	98	270
Gosselin	88	88	93	273
Gougeon	117	103	83	283
Martel	73	134	142	349
Helie	77	90	131	298
Total	462	572	583	1493

Chantier No 19

Sauriol	93	94	63	250
West	99	105	98	297
Faillie	71	59	96	226
Dubuc	83	89	104	276

**Théâtre
Cinéma
Concerts**

Radio - Théâtre

**Radio
Beaux-Arts
Musique**

Le spectacle français

Le spectacle français occupe-t-il la place qu'il mérite ? Cette question est posée par un correspondant qui n'a pas fini de s'étonner, paraît-il, du manque d'équilibre qu'il remarque partout.

A l'époque où le théâtre français était très florissant, la concurrence spectacle américain comptait à peine quelques tournées, le burlesque et les premiers films muets. La comédie, le vaudeville, le drame et l'opérette étaient en vogue. C'était, comme on l'a dit, l'âge d'or du spectacle français.

Si la succession de saisons désastreuses et la maladroite exploitation du répertoire vaste et riche par des artistes mal dirigés ont nui à la vie de l'art dramatique français, il ne faut pas en conclure que la situation est irrémédiablement désespérée. Depuis deux ans, la renaissance du théâtre français, au Stella, a surpris et enthousiasmé le public montrealais. Le spectacle français reprend sans difficulté la place qu'il occupait.

Et grâce à qui ? Grâce aux efforts combinés d'une poignée d'artistes, dont le nom est grand et qui n'ont pas voulu abandonner leur poste. Grâce à un film parlant français dont l'action s'est étendue aux quatre coins de la province. Le film parlant français accomplit actuellement une œuvre d'éducation dont l'importance ne saurait échapper aux autorités. Montréal à Chicoutimi, le film français rayonne dans presque tous les lieux importants où son succès est très vif. Il apporte non seulement les bienfaits d'une diction impeccable mais aussi l'intelligence du langage, l'éclat de l'esprit français.

Actuellement, le film parlant français occupe un champ d'action qui, encore l'an dernier, le ténait à l'écart. Le ténif inépuisable du film américain, à l'écran, ne peut rivaliser avec le film français. Le public a pris goût et aime le film français. Dans certains établissements où le spectacle français alterne avec le spectacle américain, les meilleures recettes sont celles de ce dernier.

La population canadienne-française qui favorise avec une belle constance les représentations de la troupe Barry-Duquesne et les séances de cinéma français rétablit l'équilibre instable de ces dernières années. Nous ne pouvons, après la guerre, d'excellentes troupes de comédie; elles ont échoué à cause de la direction, et bien souvent par l'inconduite de leurs vedettes, promesses des impresari ne furent toujours pas tenues et le public, désertant rapidement les spectacles français.

Cette fois, le terrain perdu a été repris avec des moyens plus sûrs. Le spectacle français, accompli par la troupe Barry-Duquesne, depuis deux ans, l'accueil du public est grand et qui n'ont pas voulu abandonner leur poste. Grâce à un film parlant français par M. Cardinal, au Saint-Denis, et par la troupe Barry-Duquesne dans leurs diverses salles de cinéma, tout contribue au rétablissement du spectacle français à sa place véritable. A Québec, c'est le spectacle français qui triomphe. Sur une dizaine de salles, six d'entre elles jouent presque exclusivement du film parlant français.

Tout ceci tend à démontrer la nécessité de poursuivre activement la vie du spectacle français sous toutes ses formes: théâtre, musique, radio. Nous sommes déterminés, pour notre part, à lui accorder la première place.

Henri LETONDAL

La Hari demeure à l'affiche du Palace

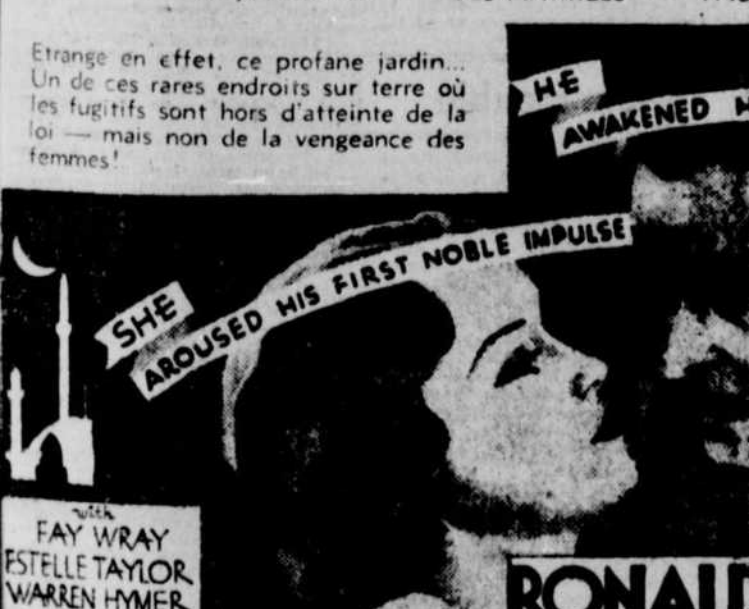
Mata Hari n'a jamais été aussi présente que dans Mata Hari, le film muet qui est l'œuvre d'un grand maître du cinéma, le hollandais J. Van Nieuwland. Ce film, qui a été vu par le public de Montréal, est tellement apprécié que la direction du théâtre Palace a décidé d'en donner une nouvelle représentation. Le film, qui a été vu par le public de Montréal, est tellement apprécié que la direction du théâtre Palace a décidé d'en donner une nouvelle représentation.

Le fils Fairbanks et une bonne revue au Loew's

Douglas Fairbanks, fils, dans "Union Depot" avec la jolie Joan Blondell et la "Revue du XXe Siècle" de Friedland au programme du vaudeville, sont les deux attractions principales de la semaine prochaine au théâtre Loew's, à partir de dimanche.

CHATEAU

AUJOURD'HUI — VUES ANIMÉES — VAUDEVILLE



RONALD COLMAN
"THE UNHOLY GARDEN"
Presented by SAMUEL GOLDWYN
— AUSSI —
"BEYOND VICTORY"
avec Wm BOYD — ZAZU PITTS — LEW CODY
NOUVEAUTES FRANÇAISES
Comédie Betty Codd

Le programme de Conchita Supervia

Voici les oeuvres, commentées, qu'interprétera la grande artiste espagnole

Nous donnons ci-dessous le programme du concert de madame Conchita Supervia, au théâtre Saint-Denis, lundi soir:

— I —
Voici che Sapete (dix "Noces de Figaro")
Mozart
Grand Rondo de Cendrillon, Rossini
Cendrillon dit la vie à laquelle elle semblait destinée, avant de subir la transformation que la Fée, sa marraine, a opérée. Dans son bonheur tout neuf, elle voit, comme un rêve, sa misère passée.

— II —
Should He Upbraid... Bishop Lullaby
Scott
Adieu de l'Hôteesse Arabe... Bizet
Les filles de Cadix... Léo Delibes
Bonjour Suzon... Léo Delibes

— III —
Granada... Albeniz
Oh, captive chrétienne, je te consacre ma vie et pour te consoler dans ton malheur, je viens à la tour de ta prison pour y consumer mes jours. Dans mes domaines où je te ferai reposer, mille merveilles, mille joies précieuses t'attendent. Tous les desirs de ton cœur seront exaucés. Si tout cela ne te procure pas le bonheur dans notre pays maternel, je fais le serment d'abandonner le sol de ma chère Andalousie et pour l'amour de toi, j'arracherai de ma poitrine le Croissant et, à sa place, pour toi, je porterai la Croix.

— IV —
Seguidilla Murciana... de Falla
Deux proverbes — "On ne lance pas de pierre, quand on habite une maison de verre".
"L'inconstance est comparable à la pièce de monnaie qui s'enroule et finit par perdre toute valeur".

— V —
C'est la cour obstinée d'un amoureux résolu et opiniâtre que rien ne décourage, pas même les menaces de la mère de celle qu'il aime.
Chant Élégiqne gitane... Nin

— VI —
C'est la plainte douloureuse d'un gitane d'Albacete, à l'entournement de son enfant, à Grenade. Présentant de très grandes difficultés techniques, ce chant est écrit dans un style empreint de tristesse et de facilité, caractéristiques essentielles et poignantes de la vie nomade en Andalousie. Il révèle aussi quelques traces d'un exotisme oriental.

— VII —
Pano Murciano... Nin
Une jeune Andalousie demande à son amoureux ce qu'il lui en coûtera pour faire sentir dans sa bague le baiser de son amoureux, pour qu'elle puisse le garder à jamais.
Farruca (dédié à madame Supervia)

— VIII —
Turina
"Union Depot" est le drame le plus étrange que l'on puisse concevoir et il ajoute quelque chose d'absolument inédit dans les films parlants. C'est une histoire de la vie réelle qui se déroule aux alentours d'une grande gare et c'est la foule constamment changeante des voyageurs qui crée l'atmosphère de ce film.

— IX —
Le fils Fairbanks joue le rôle d'un aventurier sans-le-sou et bohème qui a la chance miraculeuse d'être millionnaire pour un jour.

— X —
Les 11 artistes de la Revue de Friedland, sur la scène, chantent avec chaleur et dansent avec agilité. Les autres numéros sont offerts par Irving Edwards, Ralph Rogers et Dorothy Drum, Pelle & Cole et enfin Eddie Miller. Puis, il y a l'orchestre de Sanborn qui complète un programme comme on n'a pas encore vu depuis bien longtemps.

Mon Curé chez les Pauvres au Stella

Tout le monde à Montréal connaît l'abbé Pellegrin, le bon apôtre de "Mon Curé chez les riches". Tout le monde l'a aimé alors, et voudrait le revoir. Il était normal qu'après sa fructueuse tournée chez les heureux de la terre il en fit une chez les pauvres. Ce sera le cas la semaine prochaine au théâtre Stella et "Mon Curé chez les pauvres" retrouvera la même accueil que son aîné la saison dernière sur cette même scène. D'ailleurs la pièce est bien faite. Les auteurs ont fait alterner très adroitement la gaieté avec la sentimentalité, et ils rapprochent plus de nous, notre éros parce qu'il le montre dans la détresse. Malgré l'arbitraire excusable de quelques situations, une émotion bien douce se dégage de certaines scènes. En somme, nous sommes en présence d'une pièce solidement construite, avec une intrigue intéressante, des épisodes amusants et un dénouement ingénieux. C'est du théâtre et du bon théâtre.

— L'interprétation groupera toute la troupe. MM. Fred Barry, Pierre Durand, Pierre Almette, Albert Duquesne, Gaston Dauriac, Henri Guisot, Ant. Godeau, Julien Ballas, Henri Deyglin, Emile Juliani, Charles Philippe et Mesdames Antoinette Giroux, Mimi d'Esté, Bella Ouellette, Jeanne Demons, Germaine Giroux, Jeanne Deslauriers.

— De son côté M. Ant. Godeau prépare une belle mise en scène, qui suivra de très près celle de Paris.

"Le Chanteur Inconnu" au Cinéma de Paris

"Le Chanteur Inconnu", le grand film parlant et chantant français qui met en vedette l'illustre ténor Lucien Muratore, passera en primeur à partir d'aujourd'hui, au Cinéma de Paris.

La voix magnifique de Lucien Muratore fait merveille dans ce film patétique, mystérieux, émouvant. Tourjansky, le réalisateur de cette production Osso, a superbement utilisé les qualités lyriques et dramatiques de Lucien Muratore. Le scénario de Diamant-Berger est excellent et donne lieu à une action pittoresque et remplie d'imprévu.

Aux côtés de Muratore nous voyons Simone Cerdan, Jean Max, Jim Gerald, Mathillon, Simone Simon, et la petite Denise Guilloux. Cette excellente distribution nous révèle deux artistes nouveaux, et qui font des débuts sensationnels, en la personne de Simone Simon, une jeune fantasiste de grand talent, et Denise Guilloux, assurément la moins âgée des vedettes françaises puisqu'elle n'a que trois ans et demi. Le film comporte plusieurs chansons qui ont été écrites spécialement pour Lucien Muratore. Parmi celles-ci il faut citer: "Quand je suis loin de toi", "Cauchemar", "Le plus joli nom", "Puisse je t'aimer", "Monella".

Lucien Muratore interprète le rôle d'un chanteur d'opéra, Claude Ferval, disparu en mer et recueilli par une barque de pêcheurs. Il est découvert, quelques années plus tard, en Russie, par un camelot français qui devient son impresario et le fait engager pour chanter au poste de T. S. F. de Riga. La voix merveilleuse au Chanteur Inconnu fait sensation dans toute l'Europe. Cette voix arrive un soir dans un luxueux intérieur, chez Hélène Corbigny, qui est stupéfaite de reconnaître la voix de son mari. Toute l'intrigue roulera dorénavant sur cette tragique situation et les événements se compliqueront d'autant plus que Claude Ferval a perdu la mémoire au cours de sa disparition en mer.

Dans "Le Chanteur Inconnu", on pénétrera dans l'auditorium d'une grande société de radiophonie, et on verra comment les plus grands artistes parlent pour le monde entier, devant le microphone. Les prises de vues de l'auditorium reconstitué avec une rigoureuse authenticité par des ingénieurs spécialistes, et des décorateurs qualifiés, nous initieront à la vie pittoresque de ces nouveaux centres d'art et d'informations, et au mystère des ondes. C'est un des agréments et une des utilités de l'art nouveau du spectacle d'une belle histoire.

Le programme qui entoure le film principal a été préparé avec le plus grand soin et comporte les intéressantes actualités françaises du Pathé-Journal, les dessins animés de premier choix. Il ne faut donc pas manquer d'aller voir ce programme où il y a du mystère, de l'émotion, de l'humour, et la voix magnifique de Lucien Muratore dans "Le Chanteur Inconnu".

Miriam Hopkins et un film britannique au Capitol

Miriam Hopkins dans "Two Kinds of Women" est la vedette de cette semaine au théâtre Capitol. Dans le deuxième grand film, on verra Jack Buchanan, le Maurice Chevalier de la scène anglaise, dans "Man of Mayfair", avec la charmante Joan Barry.

La scène de "Two Kinds of Women" se déroule à New-York. Miriam Hopkins joue le rôle de la fille d'un sénateur du Dakota qui s'amarache du fils d'un riche banquier et l'arrache des griffes d'une femme ravache Wynne Gibson.

"Man of Mayfair" est une production britannique de Paramount où il s'agit d'un jeune homme de la société anglaise qui s'prend d'une danseuse, ce qui fait le désespoir de ses parents. Les autres artistes sont Warwick Ward, Nora Swinburne et Ellaline Terris.

Causerie-concert du "Canadian Institute"

Voici l'intéressant programme d'oeuvres de Chopin qu'interprétera Mme Olga Lieber, lors de la causerie qui sera donnée par M. Adjour Savard sur le Japon, au Ritz Carlton, dimanche soir à 9 heures précises:

a) Nocturne de mineur; b) Fantaisie-Imaginaire; c) Deux Etudes nos 25-14; d) Valse op 70, no 1; e) Scherzo op 20, no 1.

Le Chanteur - Théâtre

Une troisième de l'Aiglon au Mont-Saint-Louis

C'est avec un succès croissant et devant un public enthousiaste et très nombreux que les jeunes artistes du Mont-Saint-Louis ont donné le 2 et le 4 février dernier l'Aiglon de Rostand. Les commentaires élogieux qu'on a faits des rôles du Duc de Reichstadt, de Flambeau, de Metternich et de l'empereur Franz laissent voir avec quel brio MM. Rousseau, Nantel, Gagnon et Chartier ont rendu leur personnage, et certes, les louanges qu'ils se sont attirées n'étaient pas au-dessus de leur mérite.

Le public montrealais aura une fois encore l'avantage de revoir l'Aiglon au Mont-Saint-Louis lundi soir à 8 heures précises. On peut retirer son billet en téléphonant à MA 8138, au Collège, 244 Sherbrooke Est.

On peut voir "Marius" au théâtre Saint-Denis

En présentant "Marius" le plus célèbre film français, la direction du cinéma Saint-Denis répond au désir de toute la population de Montréal anxieuse de voir et de revoir ce chef-d'oeuvre remarquable. La pièce de Marcel Pagnol a été si fidèlement transmise à l'écran, Rainald fait du personnage de César une composition si étonnante que le spectateur est frappé de surprise. Le cinéma ne l'avait pas habituée à une pareille perfection.

Qu'on lise le scénario qui suit et on comprendra pourquoi "Marius" est une si belle oeuvre. A Marseille, dans une rue tout proche du port, une clientèle pittoresque afflue dans le petit bar tenu par César (Rainald), son fils Marius (Pierre Fresnay) qui le seconde de temps à autre. A la terrasse, Honorine, et sa fille Fanny (Orane Demarize) ont un petit éventaire où elle vend des huîtres et des coquillages. Fanny qui a vécu aux côtés de Marius éprouve pour lui un sentiment bien tendre. Elle ne lui est d'ailleurs point indifférente. Bien loin de là. Mais un désir plus impérieux le domine, le goût de l'aventure, la mer, les grands voyages. Les récits merveilleux dont un vieux marin retraité a bercé son enfance le hantent constamment. Fanny s'inquiète des mystérieux concubinaires qui réunissent très souvent Marius et Piquoiseau. Tout cela ne charmerait-il pas un projet de départ.

Et si Marius l'aime véritablement pourquoi tarder-il de le déclarer. Pour en avoir le cœur net elle tente d'éveiller sa jalousie en écoutant les déclarations passionnées de Panisse un riche veuf qui veut l'épouser, bien qu'il ait trente ans de plus qu'elle. Marius jette à la porte le pauvre Panisse. Il aye son amour à Fanny mais en même temps lui déclare son goût pour les voyages. Quelques jours plus tard Honorine, la mère de Fanny se précipite chez César et lui annonce qu'il "faut" marier les "petits". Mais Piquoiseau n'a pas désarmé et continue à flatter la chimère de Marius à qui s'offre l'occasion tant attendue jadis d'embarquer sur un navire en partance.

Marius hésite. Il voudrait bien partir mais n'a plus le courage de quitter Fanny. Et c'est elle-même, sentant qu'elle ne pourra jamais le retenir qui lui rend sa parole. Elle épousera Panisse pour qui elle éprouve, à défaut d'amour une solide affection. L'heure du départ a sonné. Marius hésite. Il voudrait bien partir mais n'a plus le courage de quitter Fanny. Et c'est elle-même, sentant qu'elle ne pourra jamais le retenir qui lui rend sa parole. Elle épousera Panisse pour qui elle éprouve, à défaut d'amour une solide affection. L'heure du départ a sonné. Marius hésite. Il voudrait bien partir mais n'a plus le courage de quitter Fanny. Et c'est elle-même, sentant qu'elle ne pourra jamais le retenir qui lui rend sa parole. Elle épousera Panisse pour qui elle éprouve, à défaut d'amour une solide affection. L'heure du départ a sonné.

A. J. LEGER

Service de batteries Willard
RADIOS STROMBERG-CARLSON, PHILCO et KOLSTER et accessoires

1119, Côte Beaver Hall
Tél.: LANCaster 4641-7081
Succ.: 1576, Ontario Est
FRontenac 7741



Un Choix Parfait Dîner Parfait

Apéritif
DUBONNET
BOURGOGNE
CHAUVENET
White Flag 1923 Red Flag 1923
CHAMPAGNE
POMMERY
COGNAC
Jules Robin
LIQUEURS
CUSENIER

Plus hâte en ore. Partira-t-il ou demeurera-t-il ?
Le renouvellement de ce film est attendu et nous nous réjouissons de le voir. Mais nous répétons encore qu'il faut voir "Marius" à tout prix. On regrettera d'avoir laissé passer l'occasion. L'occasion n'est pas trop tard. C'est un film génial: rien ne l'égale de si tôt.

La direction du Saint-Denis, comme d'habitude a préparé un programme d'attractions supplémentaires très complet.
Une comédie, des nouvelles, un documentaire et des caricatures sont aussi à l'affiche.

Tartarin sur les Alpes

A l'occasion des jours gras, les élèves du collège Sainte-Marie interpréteront "Tartarin sur les Alpes", amusante comédie en cinq actes, d'après Alphonse Daudet.

Il y aura chant par les élèves et orchestre sous la direction de M. J. Gagnier.

Cette comédie sera donnée ce soir ainsi que le lundi gras au soir, à 8 h. 15.

Récital d'orgue de Madeleine Audet

Mademoiselle Madeleine Audet, jeune pianiste très douée, élève de l'Ecole de Musique des Saints Noms de Jésus et de Marie, au pensionnat d'Outremont, donnera un récital au profit des missions, à la maison-mère de cet Institut, 1410 Boulevard Mont-Royal, Outremont, le 13 février, samedi à 3 heures p.m.

Mademoiselle Audet étudie la musique avec une véritable ferveur, et elle apporte la plus grande conscience artistique dans la préparation de son prochain récital.

Des oeuvres de Scarlatti, Bach, Rameau, Couperin, Haydn, Beethoven, Chabrier, Bartokiewicz, Zamel et Medtner y seront interprétées.

Beau film de Ronald Colman au "Château"

Le "Château", nouveau palais du cinéma récemment inauguré à l'angle des rues St-Denis et Bélanger, annonce un programme d'un exceptionnel intérêt à partir d'aujourd'hui.

Le film choisi est l'un des plus beaux tournés par le favori Ronald Colman, avec Fay Wray et Estelle Taylor: "The Wholly Garden".

Un autre film complet, le programme cinématographique: "Beyond Victory", avec William Boyd et Zazu Pitts. On verra aussi des actualités parlantes en français.

Enfin, le Château offre un programme exceptionnel de 5 actes de vaudeville dont le moins intéressant n'est pas celui d'Ernest Loisel et de Lucile Turner.

Depuis son ouverture le "Château" regorge de spectateurs attirés par le grand intérêt et la variété des représentations.

Qui est celle qui ira à Hollywood ?

Qui va gagner le voyage gratuit à Hollywood ?
C'est le sujet de conversation de toutes les jeunes filles depuis le lancement du concours de popularité du théâtre Capitol.

On sait que la gagnante sera élue par bulletins de vote distribués au théâtre.

PRINCESS L'AFFICHE

Grand programme double
"COCK OF THE AIR" "MAKER OF MEN"
Tous les jours de 11 a.m. à 1 p.m. 25c

SAINT-DENIS

Commençant aujourd'hui
MARIUS

SALLE PALAIS D'OR

1226 rue Stanley
Grand Bal Mascarade
MARDI GRAS
le 9 février
EDDY DUCHESNE
ET SON ORCHESTRE
Prix pour tous les costumes
Incl. R. B. Green, Marquette 6796
De 7 à 11 heures p.m.

CINÉMA DE PARIS

Le plus célèbre ténor du monde
LUCIEN MURATORE

dans son premier film parlant
PRODUCTION OSSO

DU MYSTÈRE!
DE L'ÉMOTION!
DE L'HUMOUR!
et la voix magnifique de
LUCIEN MURATORE

une puissante réalisation de
TOURJANSKY

"LE CHANTEUR INCONNU"
avec SIMONE CERDAN, JIM GERALD et JEAN MAX
Matinées 25c — Soirées 25c et 50c — Samedi Matinée 25c et 50c

Taux réduits pour la fête de Pâques

Tous les chemins de fer canadiens auront des taux de faveur

Les personnes qui voyageront sur les chemins de fer canadiens à Pâques pourront bénéficier des mêmes réductions de taux consenties par nos compagnies de transport à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An. C'est ce qu'annonce aujourd'hui de la part du Pacifique Canadien, du Canadien National et des autres chemins de fer canadiens, M. C. P. Ridde, président de la Canadian Passenger Association. Des concessions spéciales seront aussi accordées, en cette occurrence aux élèves et professeurs de collèges et de couvents ne résidant pas au Canada. C'est la première fois depuis plusieurs années que de tels avantages sont accordés en pareille circonstance.

Les chemins de fer vendront au public pour le prix d'un billet simple plus un quart, un billet aller et retour, bon pour aller du jeudi au dimanche, les 24, 25 et 26 et 27 mars et bon pour retour jusqu'au mardi 29 mars 1932 inclusivement.

On s'attend à ce que ces concessions aient pour résultat d'accroître considérablement le mouvement des voyageurs à Pâques, car nombre de personnes voudront profiter de ce congé pour aller dans leurs familles ou faire quelque petit voyage. Les arrangements concernant les élèves d'institutions seront faits par les supérieurs ou principaux en coopération avec la Canadian Passenger Association.

Au T. S. Sacrement de Lachine le 11 février

Nous espérons à tous les musiciens et amateurs de musique et de belles conférences, la causerie que donnera le R.P. Dom Verhaegen, O.S.B., au T.S. Sacrement de Lachine, le 11 prochain.

Dom Verhaegen parle sur le sujet musical aussi longtemps que son auditoire reste sous le charme. En fait, après quelques phrases d'introduction, il se met au piano et chante, en ayant soin d'expliquer avant et après le morceau qu'il exécute. Il étudie au point de vue mélodie, interprétation et de suppléer dans l'histoire musicale. Comme il est excellent musicien et musicologue, il intéresse énormément son auditoire quel qu'il soit.

Billets en vente au presbytère du T.S. Sacrement, chez M. le curé J. E. Provost, à Lachine.

THEATRE STELLA

L'après-midi 1106-1107 — 4652 St-Denis
Aujourd'hui samedi et demain dimanche

"SI JE VOULAIS"

Comédie à 2 actes
SEMAINE COMMENÇANT LUNDI 6 FEVRIER
Première fois à Montréal
"MON CURÉ CHEZ LES PAUVRES"
5 actes de André de Lorde et Pierre Chénie
(tirés du roman de Clément Vautel)

PALACE 25c

2ième et dernière semaine
GRETA GARBO
RAMON NOVARRO
dans
"MATA HARI"

LOEWS 25c

JAMES CAGNEY
et LORETTA YOUNG
dans "TAXI"
5 numéros de vaudeville,
incluant un vedette EUSTACE SHAWER et ses
TINY TOWN REVUE.

CAPITOL 25c

TWO BIG PICTURES NTOL
MIRIAM HOPKINS ET PHILLIPS HOLMES
DANS
TWO KINDS OF WOMEN
AUSI
JACK BUCHANAN
DANS
"MAN OF MAYFAIR"

187-2

L'HON. M. RINFRET POSE SA CANDIDATURE; M. MONET RETIRE LA SIENNE

M. le juge Monet retire la sienne et ces deux déclarations officielles mettent fin aux rumeurs les plus fantaisistes qui circulaient depuis quelques jours

LA DECLARATION DE M. RINFRET

L'hon. Fernand Rinfret, ancien secrétaire d'Etat, et député de la division Saint-Jacques aux Communes, nous annonçait hier soir officiellement sa candidature à la mairie de Montréal: "Vous pouvez annoncer, nous dit-il, que je serai candidat à la mairie, en avril prochain.

"Depuis assez longtemps des rumeurs ont circulé concernant ma candidature. Je ne crois pas devoir retarder davantage de renseigner définitivement le public à ce sujet, et c'est pourquoi je vous demande de publier cette déclaration officielle.

"Je ferai connaître dans quelques jours, à une assemblée publique, les raisons de ma candidature et le programme que j'entends suivre".

Le juge Amédée Monet, qui avait annoncé sa candidature à la mairie, il y a quelques semaines, a déclaré hier qu'il revenait sur sa décision et ne serait pas candidat.

Ces deux déclarations mettent fin aux conjectures diverses — les uns très fantaisistes — qui avaient trouvé écho dans les journaux depuis quelques semaines.

Activités de la police de Lachine

Le chef Georges Durocher présente les deux rapports qui sont adressés au maire

Les rapports des services de la police et des incendies de la ville de Lachine viennent d'être présentés au conseil par le chef Georges Durocher.

La police a répondu à 2,609 appels généraux tandis qu'elle a opéré 287 arrestations diverses soit pour vagabondage, ivresse, etc. Il y a eu quatre arrestations par mandat. Au cours de l'année, 889 personnes ont été arrêtées par le département de police; 351 prisonniers ont été traduits devant le recorder, 11 y a eu 458 arrestations pour infraction au règlement du trafic; 130 constables ont répondu à 40 incendies, tandis que 27 constables ont répondu à 12 fausses alarmes.

La cité, par l'entremise du département de police, a perçu \$202.23 de taxe sur 41,985 billets pour entrée dans les lieux d'amusement. La cité a également perçu \$10,183 de licences de toutes sortes.

Le rapport du département des incendies démontre que la brigade a accompli 277 sorties générales durant l'année. On a utilisé 21,650 pieds de boyaux tandis que la longueur de chelles utilisées a été de 846 pieds. Les dommages payés par les assurances ont été de \$31,027.50 tandis qu'il y a eu \$500 de dommages non couverts par les assurances.

Le rapport dit encore que les pompiers ont fait la visite des écoles et des établissements industriels à plusieurs reprises durant l'année.

Contrôle dont la ville s'inquiète

Le conseil municipal sera invité à recommander plus d'explications à la Législature

Interrogée hier au sujet de la nouvelle commission provinciale pour le contrôle des affaires municipales, les membres du comité exécutif, le maire, le directeur des services ont tous déclaré qu'un rapport serait préparé par l'aveu de la ville et par le trésorier municipal et qu'il serait soumis lundi prochain au conseil des échevins.

Il sera proposé au conseil de recommander à la Législature qu'un comité public soit constitué à Québec afin de donner aux municipalités l'opportunité de faire entendre leur opinion touchant la formation de cette nouvelle commission, et l'étendue de ses prérogatives.

Nos autorités municipales n'aimeraient pas que la commission contrôle les emprunts que Montréal aurait l'intention de contracter.

PRESUME AUTEUR D'UN VOL A MAIN ARMEE

Recherché depuis le 17 janvier à la suite d'un attentat à main armée commis dans une épicerie à Ottawa, où le malfaiteur avait volé une somme de \$31 dans le tiroir-caisse, Bob Brossard, âgé de 26 ans, d'Ottawa, a été arrêté hier à Montréal par les membres de l'escouade des attentats à main armée, sous les ordres de l'assistant-inspecteur Brodeur, assisté du détective Sabourin, de la police d'Ottawa. Le prisonnier est parti hier soir, accompagné du détective Sabourin, pour la capitale.

Cadavre retrouvé

Peterboro, 5. — Le cadavre de Joseph Traynor a été retiré d'une caverne sur la rivière Mississauga. Traynor était disparu de chez lui depuis samedi, à la suite d'une excursion de chasse.

LA VILLE DEMANDE DES SOUMISSIONS

Le comité exécutif de la ville de Montréal annonçait hier qu'il demanderait bientôt des soumissions pour la construction du boulevard de l'Aqueduc, sur les deux berges du canal de l'Aqueduc, entre l'avenue de l'Église et le parc Angrignon.

Ce boulevard est prévu depuis déjà quatre ans, et des travaux préliminaires y ont été exécutés.

L'hon. L.-A. Taschereau

L'honorable L.-A. Taschereau sera aux bureaux du gouvernement provincial, au nouveau palais de justice, cet avant-midi.

M. Angrignon, les marchés publics et le tunnel St-Paul

Dans dix ans, plus de ménagères aux marchés publics. Le stationnement

Et le referendum?

"Croyez-en mon expérience de boucher: d'ici dix ans au plus, les marchés publics ne seront plus fréquentés par le public". C'est en ces termes que l'échevin J.-B. Angrignon, du quartier Saint-Paul, exprimait hier son opinion sur la construction récente de plusieurs marchés par l'administration municipale.

"Nos grands-mères allaient au marché, nos femmes n'y vont presque plus — tout juste pour acheter une dinde une fois l'an — et nos filles feront leurs emplettes par téléphone. Et ceci, je vous le dis par expérience. A 11 heures 45, les ménagères téléphonent à l'épicerie, au charcutier, au pâtisseries, à qui vous voudrez, et demandent toute une liste de denrées. Elles insistent pour que tout soit prêt à être servi une fois apporté à domicile. Et surtout, que le garçon arrive avant midi!"

Et l'échevin de Saint-Paul juge inutile tous ces marchés qui ont été construits, reconstruits, modifiés, ou qui le seront.

"Vous verrez, dans probablement cinq ans, je l'ai eu raison. Le marché Bonsecours ne sera fréquenté que par les grossistes. Si bien, qu'on songera à le convertir en emplacement de stationnement."

"Et le garage sous le Champ de Mars?" demandons-nous.

"Vous ne vivrez jamais assez vieux pour voir ce projet réalisé. D'ailleurs la ville dispose de plusieurs autres emplacements dans le centre de la ville, où les voitures pourraient stationner. Si, par exemple, la ville achetait de la compagnie des tramways le terrain qui lui était offert il y a quelques années, rue Craig, tout à côté de l'édifice Power, elle pourrait y faire stationner des centaines d'automobiles. D'autre part, la compagnie consentirait immédiatement à contribuer sa part à la construction du tunnel du quartier Saint-Paul."

"Mais, M. Angrignon, ce n'est là qu'une question de détail, observons-nous, le tunnel sera construit quand même."

"Il le sera évidemment, mais quand? Les autorités provinciales insistent pour qu'un referendum soit tenu dans toute la ville de Montréal. Mais ce referendum n'aura lieu, à mon sens, parce qu'il n'est pas justifiable."

"Lorsqu'il s'est agi de creuser un tunnel dans un quartier irlandais, la rue Wellington, on n'a pas demandé de referendum; mais quand il s'est agi d'un tunnel pour le quartier Saint-Paul, on pose cette condition, pour faire plaisir à une poignée d'intéressés qui ont des terribles à faire exproprier. J'ai des preuves et je les fournirai en temps et lieu."

Malgré toutes ces objections, l'échevin Angrignon admet que tout Montréal doit s'intéresser à l'empêchement du tunnel Saint-Paul, puisque tout Montréal paiera le coût de l'entreprise.

Nos produits exempts de droits

Les nouveaux droits anglais ne seront pas applicables aux Dominions pour le moment

Le Board of Trade de Montréal a été informé officiellement par le ministère du commerce que les nouveaux tarifs de douanes présentés jeudi par le gouvernement britannique, et frappant toutes les marchandises d'un droit de 10 pour cent ad valorem, ne s'appliquent pas aux produits venant des Dominions, jusqu'à l'issue de la conférence inter-impériale d'Ottawa.

Le sous-ministre, J. G. Parmelee a envoyé le message suivant:

"Le commissaire canadien du commerce à Londres nous câble: 'A partir du 1er mars, le gouvernement appliquera un droit ad valorem de 10 pour cent sur toutes les importations en Grande-Bretagne, sauf sur les produits déjà taxés ainsi que sur le blé, la viande, le bœuf, le coton brut, la laine et le thé. Les produits des Dominions seront exempts de ces droits jusqu'à la conférence d'Ottawa, ainsi que des autres taxes qui sont prévues sur les articles de luxe. Incidemment cela signifie que la farine canadienne restera libre de droits, alors que les farines étrangères seront taxées. Tous les droits McKenna et ceux sur les importations anormales restent en vigueur.'"

Au Lac Placide

Aujourd'hui

AVANT-MIDI

9 h. 30—Finale, course en patins à 10,000 mètres.

10 h. 30—Hockey, Canada vs Allemagne.

APRES-MIDI

2 h. 15—Course en traineau à chiens (démonstration.)

2 h. 45—Hockey Etats-Unis vs McGill (exhibition.)

SOIREE

8 h. 15—Hockey, Pologne vs Lac Placide (exhibition.)

Demain

APRES-MIDI

2 h. 15—Course en traineau à chiens (démonstration.)

2 h. 45—Hockey Canada vs Pologne.

SOIREE

8 h. 15—Hockey Etats-Unis vs Allemagne.

Le premier procès de février fini en Cour du Banc du Roi

Hoffman, Charland et Wallace, accusés de piquetage, connaîtront leur sort ce matin

Les plaidoiries

Le premier procès de la session de février de la Cour du Banc du Roi est terminé. Le jury fera connaître son verdict ce matin à dix heures.

Les accusés sont Walter Hoffman, Henri Charland et Thomas Wallace, de l'Union des Opérateurs de Vues Animées. On les accuse d'être livrés à des actes de piquetage (picketing) devant le théâtre Belmont, rue Mont-Royal ouest, en septembre dernier. Le choix, puis l'assassinat des jurés, a pris tout l'avant-midi. Voici les noms des membres du jury: William Hopper, Carl-V. Raine, Francis Watson, Robert-V. MacDonald, Thomas-H. Flett, L. Ross Cooper, John Bruce, W.-J. Davis, G.-D. Baxter, Fabian Dawson, James Riley, Harold Hill.

L'audition des témoins a commencé dans l'après-midi. Le premier fut M. Lionel Demitri, gérant du théâtre Belmont. Il assure que le 24 septembre, Hoffman dirigeait la parade des deux grévistes, ses co-accusés, en face du théâtre. Il admet que les deux opérateurs avaient été remerciés de leurs services.

L'agent de police Mendoza Bland dit qu'il est arrivé en face du théâtre vers 9 heures et trente, avec l'agent Sinard. Il y avait un rassemblement d'une centaine de personnes, qui regardaient Charland et Wallace faire les cent pas en brandissant une pancarte portant ceci: "Ce théâtre a renvoyé ses opérateurs unionistes; nous vous demandons votre support moral."

Quand les deux agents sont arrivés, Hoffman enjoignit à ses deux copains de continuer leur manifestation.

M. Edward-F. MacMahon, secrétaire-trésorier de la United Amusements, déclare qu'à la suite d'un différend, la compagnie n'a pas voulu renouveler son contrat avec les membres du syndicat. Elle ne voulait qu'un seul opérateur; le syndicat voulait absolument en imposer deux dans chaque théâtre.

Me J.-J. Spector, procureur de la défense, présente à ce moment une motion de non-lieu, que l'honorable juge C.-A. Wilson renvoie sans hésitation.

Me Spector est donc obligé de "faire une preuve". Walter Hoffman témoigne lui-même. Il se dit président du groupe syndical auquel les deux autres accusés appartiennent. Ce n'est que par hasard, prétend-il, qu'il passait devant le théâtre le soir de l'arrestation. Il s'est empressé d'encourager ses amis à continuer à monter la garde. La police l'a arrêté; il a subsequmment été acquitté en Cour du Recorder.

Me Ernest Bertrand lui fait subir un contre-interrogatoire, puis le magistrat le questionne. Hoffman dit à la Cour que les grévistes n'agissaient ainsi que pour obtenir du travail. Finalement, pressé de questions, il admet implicitement au juge Wilson qu'il voulait nuire à la compagnie.

M. Armand Pagé, de la Cour du Recorder est ensuite appelé à énumérer les plaintes qu'on a portées contre les trois accusés. Me Spector entend ainsi prouver que ses clients ont été persécutés. Me Bertrand, qui occupe pour la Couronne, s'objctue à cela, sous prétexte que ça n'a rien à voir à la cause. Le juge donne raison à la défense. Le juge Wallace connaît à la Cour que Wallace et Charland ont dû répondre de l'accusation d'avoir "fait de l'annonce sans permis", et d'avoir empêché la police d'accomplir son devoir. Ils ont toujours été acquittés.

M. Leslie Hallison juge ensuite qu'il n'y avait pas plus de 30 personnes devant le théâtre lors de l'arrestation.

Les plaidoiries commencent. Me Spector relate brièvement les faits, puis explique ce que c'est qu'un syndicat ouvrier. Les adhérents ont le devoir de se protéger, de s'entraider. Les accusés n'avaient pas d'autre alternative que d'agir comme ils l'ont fait. Ils ont été persécutés, parce que leur syndicat ne s'accordait pas avec la compagnie. Depuis quand, demande Me Spector, les Canadiens n'ont-ils pas le droit de faire appel à leurs compatriotes? L'avocat de la défense termine ses plaidoiries en demandant l'acquiescement de ses clients, coupables seulement d'avoir voulu travailler. Me Spector n'avait parlé qu'un quart d'heure et le jury a été acquitté.

Le procureur de la Couronne a dit d'avoir que si les syndicalistes ont droit de causer du tort au commerce légitime. L'ayant fait, ils sont des criminels. Et Hoffman a eu tort d'encourager ses amis à circuler devant le théâtre malgré l'injonction de la police.

Comme il est 5 heures quand M. Bertrand termine, le juge renvoie les jurés et les accusés, et les convoque ce matin, à dix heures.

La commission d'enquête au sujet du charbon

Sir Andrew Rae Duncan qui a présidé à Sydney, N.-E., les séances de la Commission Royale sur l'industrie du charbon en Nouvelle-Ecosse est arrivé à Montréal ce matin à 3 h. 30 dans une voiture spéciale attelée au train No 3 du Canadien National. Sir Andrew est accompagné de Dr H. P. McPherson et du Dr J. W. McMillan. Durant leur séjour à Montréal ces membres de la Commission Royale d'enquête sur l'industrie du charbon étudieront les questions de vente et de transport du charbon.

Comment le cinéma silencieux, un jour s'est mis à parler

Le professeur G. Déjardin de Lyon l'explique dans sa leçon d'ouverture

Exposé lumineux

Parmi tous ceux qui fréquentent le cinéma — ils sont légion — combien pourraient expliquer, même dans ses grandes lignes, le dispositif qui, depuis deux ans a rendu l'écran parlant? Fort peu assurément. Cependant, nous pouvons assurer que les cinq cents personnes qui assistaient hier soir, à l'Ecole Polytechnique, à la leçon inaugurale du cours de M. Georges Déjardin, professeur de Physique à l'Université de Lyon, n'ont pas, en cette matière, n'ont pas, à la catégorie des ignorants, l'exposé clair, quoique scientifique, qu'en faisait cet éminent professeur, à mis à même chacun des auditeurs de comprendre une fois pour toutes le principe du film sonore.

La reproduction du son à l'écran, ainsi qu'il ressort de cette leçon, dépend de trois éléments essentiels. Le premier est une bande de 3 m.m. réservée sur le bord même du film. Cette bande, qui est destinée à être placée sous un étroit pinceau lumineux, présente des différences d'opacité qui correspondent, chacune, à une différence de son. Le second élément du principe est ce pinceau lumineux qui traverse la bande en question, et, ainsi modifié, vient frapper, à des intensités qui dépendent des différences d'opacité de la bande, une cellule photoélectrique, troisième élément, lequel transforme le rayonnement du pinceau en énergie électrique dont les variations suivent fidèlement celles de l'opacité de la bande. Ce courant est amplifié puis reproduit par un haut parleur.

Ce système, comme on peut le voir, permet un synchronisme parfait du son de l'image, puisque sur la bande du film, à chaque image correspond une différence d'opacité — elle-même correspondante à un son enregistré.

La leçon du professeur Déjardin avait trait principalement à la cellule photoélectrique dont le film sonore est, avec la télévision et la photographie, une des principales applications. Le rôle de cette cellule est essentiellement de transformer l'énergie rayonnante en énergie électrique, c'est-à-dire de transformer la lumière en force.

M. Georges Déjardin qui donnera cet hiver une série de conférences sur les phénomènes photoélectriques, a été présenté au nombreux auditoire qui était venu l'entendre hier soir par M. le professeur Villeneuve.

M. Baikie candidat à N.-D. de Grâce

Il fera la lutte à l'échevin W.-H. Biggar, leader du conseil municipal

M. W.-B. Baikie fera la lutte à l'échevin W.-H. Biggar dans le quartier Notre-Dame de Grâce, aux prochaines élections municipales d'avril. Il ne se présente sous aucune couleur politique ou sous l'égide d'aucun groupement échevinal. Toutefois, il est d'avis que depuis une couple d'années, il s'est fait trop de dépenses, il s'est accompli trop d'extravagances au conseil municipal.

Dans son programme électoral figurent trois questions importantes qu'il veut voir régler au plus tôt: expropriations, marchés publics et carrières.

Il va sans dire que M. Baikie aura du gros travail sur les bras, en ce que son quartier est celui qui compte les plus d'électeurs à Montréal: 16,065. Nombre de citoyens du quartier lui ont demandé de faire la lutte à M. Biggar, et ce n'est que sur les instances du public qu'il a accepté.

Les ouvriers du quartier Saint-Jean

L'Association protectrice des Ouvriers du quartier Saint-Jean a tenu une nombreuse assemblée hier soir. Plus de 200 personnes y assistaient. M. Raoul Lajeunesse, candidat à l'échevinage dans Saint-Jean, a vivement critiqué l'échevin actuel M. Zénon Lesage, qu'il a accusé de n'avoir rien fait pour le quartier, sinon des expropriations. Il a aussi accusé de n'avoir obtenu que la construction d'un poste de police, aux travaux duquel il n'y a que des étrangers qui ont eu de l'emploi. M. Acville Langlois a fait un parallèle entre la façon dont les ouvriers sont traités par le gouvernement fédéral qui a voté la loi provinciale d'une magnifique législation ouvrière et les autorités municipales, qui n'ont rien fait pour donner de l'emploi aux Polonais. MM. J.-A. Saint-André et J.-A. Leblanc se sont élevés contre les prétendus clubs ouvriers qui servent de paravents aux politiciens hooligans. M. Edgar Choquette a été élu à l'unanimité secrétaire-correspondant de l'Association. M. A. Campeau présidait.

AU CLUB OUVRIER LIBERAL DORION

Le Club libéral ouvrier Dorion tiendra une assemblée lundi soir à 8 heures 30 dans son local habituel. Le club désire informer ses membres et le public qu'il restera dans son local actuel, au lieu d'en changer, ainsi qu'il en avait été question.

GRANDE ASSEMBLEE AU CLUB LEMIEUX

Une grande assemblée aura lieu lundi soir prochain, à huit heures, au Club Libéral Lemieux, sous la présidence de Dr E. D. Fauriol, M.P.P., pour les élections des officiers du club pour l'année 1932. Tous les membres sont cordialement invités.

Une année de libre échange et l'empire verra la prospérité

Un commerçant de Londres préconise un système monétaire interimpérial

Améliorations

"Depuis l'avènement du gouvernement national en Angleterre, on note une amélioration sensible dans l'état général des affaires. Les tarifs dont le nouveau gouvernement a frappé les produits européens d'importation ont fait quelque bien aux industriels et leur ont permis de fabriquer à des prix raisonnables des marchandises dont la qualité reste dans les traditions commerciales de l'Angleterre."

M. Frank W. Warner, un homme d'affaires de Londres qui a des intérêts au Canada et aux Etats-Unis, nous parlait hier, à l'hôtel Windsor de la situation des affaires en Angleterre et des problèmes que soulève, là-bas, la prochaine conférence économique interimpériale qui doit se tenir en juin à Ottawa.

"On se rend compte de plus en plus en Grande-Bretagne, nous a dit M. Warner de la réalité de l'Empire et l'on n'est pas loin de penser que le seul règlement des échanges, à l'intérieur des possessions britanniques pourrait résoudre d'une manière définitive la crise économique pour tous les pays anglais. Le libre échange serait évidemment le meilleur moyen de solidifier l'unité économique de l'empire et d'enrichir la communauté toute entière des états qui le composent de ressources que les barrières tarifaires actuelles paralysent."

Mais pour qu'un tel système d'échange puisse s'organiser d'une manière rationnelle, nous a dit M. Warner, il serait d'établir une unité monétaire impériale basée sur le système décimal qui aurait un cours égal et régulier dans tous les pays de l'empire, ceci afin d'éviter les pertes de temps et d'argent que provoquent toujours, d'un pays à l'autre, les fluctuations du change.

"Au bout d'une année de libre échange, nous a affirmé notre interlocuteur, je suis persuadé qu'une amélioration très sensible se ferait sentir dans tout l'empire."

M. Warner nous a dit quelques mots du plaisir qu'il avait à faire affaire avec des Canadiens français dont la courtoisie et la loyauté l'ont frappé.

Nouveau professeur à l'Ecole polytechnique

M. Pierre-Paul Vinet, ingénieur civil, vient d'être nommé professeur de machines thermiques à l'Ecole polytechnique, en remplacement de M. Adolphe Dollo, qui a causé de l'importance de nouveaux cours de thermodynamiques, qui lui ont été confiés à la même école, le 21 décembre dernier, selon des détails fournis aujourd'hui à la Chambre des Communes.

Les dépenses prévues pour l'année courante sont de \$2,772,530, ainsi réparties: terrains, immeubles d'indemnités, \$1,153,230; travaux de construction, \$644,000; coût des travaux retardés, \$975,300. \$6,022,380 ont été dépensés l'an dernier, et l'on avait déjà déboursé \$8,616,407 auparavant.

A la fin du rapport, on a ajouté le paragraphe suivant: "Le 3 octobre 1931, il fut décidé d'interrompre totalement les travaux sur toute l'étendue de l'entreprise et le plus rapidement qu'il était possible de le faire sans nuire au profit et sans briser les engagements et avoir été contractés avec les propriétaires riverains."

AU CLUB LIBERAL LEMIEUX, LUNDI

Une grande assemblée aura lieu lundi prochain à 8 heures, au Club Libéral Lemieux, coin des rues Berthel et Lafontaine. Les docteurs Hermas Deslauriers et Gaspard Fautoux présideront. On procédera à l'installation des officiers, MM. L.-A. de Séve, président, Joseph Charlebois et Evariste Robert, vice-présidents, Rosalie Asselin, secrétaire et Yvon Rioux, trésorier. Les libéraux de la circonscription sont particulièrement invités.

Le nouveau poste No 10 est occupé

Hier, les pompiers de la caserne No 10, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Guy, déménagent à leur nouveau local, au coin des rues S.-Luc et S.-Mathieu. Le nouveau poste vient d'être construit, et la police y a ses quartiers, qu'elle occupera prochainement. En échange de station, les pompiers ont aussi changé de fourgons. Dorenavant, ils auront des fourgons automobiles, alors que jusqu'ici ils disposaient de fourgons hippomobiles. Le poste No 10 était le seul, dans le centre, où il y avait encore des chevaux. Maintenant, les chevaux seront tous dans les casernes des quartiers excentriques.

Geo. Vandelac Limitée

Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES Service d'ambulances, — 120, Rachel Est, — Montréal

G. Vandelac, Jr. Tél.: BELAIR 1717 (Deux lignes au Central) Alex. Gour

La Société Coopérative

Frais Funéraires RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST.

PLateau 7-9-11 Jos. Jeannotte, prés. L.-Eugène Courtois, gér.-général

Il faut supprimer les restaurants sur le bord des routes

En raison du danger qu'ils constituent pour la circulation automobile

L'Automobile Club

Certaines précautions à prendre en rapport avec la construction de grandes artères pour la circulation automobile, telle que le Boulevard projeté à travers l'île, seront prises au cours d'une réunion à laquelle les autorités municipales de la circulation et les directeurs du Royal Automobile Club prendront part cette semaine. Après cette discussion, annonce M. McNamee, secrétaire du club, qui rapporte cette nouvelle, l'Automobile Club en référera aux autorités de la province.

Il s'agit de l'érection de dépôts de sence, de restaurants, de débits de fruits ou de cigarettes le long de grandes routes. A ce propos, le club préconise qu'une loi soit édictée pour autoriser la construction et l'établissement de telles industries qu'une certaine distance de la route, et afin d'éviter les nombreux accidents dus au fait que des voitures s'arrêtent au bord de la route en face des établissements. Le club de mande à défaut de ceci, qu'un espace permettant aux autos de stationner soit assuré sur les propriétés de ces établissements.

Outre le danger que représentent ces arrêts des voitures sur la route, même, ils retardent de beaucoup la rapidité de la circulation en encombrant inutilement la chaussée. La question des routes de travers sera également discutée avec les autorités provinciales par les directeurs du club et l'on annonce que les établissements précités ne devront pas davantage se trouver sur le bord des routes. Il sera fait remarquer que si un automobiliste a besoin de quoi que ce soit, il lui est facile de bifurquer vers un village et de se procurer ce qui lui est nécessaire.

On a déjà dépensé 14 millions pour la gare terminus

Chiffres fournis à Ottawa—\$2,772,530 seront dépensés en 1932

Une explication

Ottawa, 5. (P.C.)—Le total d'argent dépensé pour la construction des terminus ferroviaires du Canadien National, à Montréal, est de \$14,625,877 au 31 décembre dernier, selon des détails fournis aujourd'hui à la Chambre des Communes.

Les dépenses prévues pour l'année courante sont de \$2,772,530, ainsi réparties: terrains, immeubles d'indemnités, \$1,153,230; travaux de construction, \$644,000; coût des travaux retardés, \$975,300. \$6,022,380 ont été dépensés l'an dernier, et l'on avait déjà déboursé \$8,616,407 auparavant.

A la fin du rapport, on a ajouté le paragraphe suivant: "Le 3 octobre 1931, il fut décidé d'interrompre totalement les travaux sur toute l'étendue de l'entreprise et le plus rapidement qu'il était possible de le faire sans nuire au profit et sans briser les engagements et avoir été contractés avec les propriétaires riverains."

Universitaires et citoyens chez le premier ministre

Le comité exécutif de l'Université de Montréal, auquel s'étaient joints tous les doyens des facultés et directeurs d'écoles a étudié hier après-midi la situation actuelle de l'Université.

Comme résultat de cette séance, une délégation d'universitaires et de citoyens se rendra ce matin auprès du premier ministre de la province et insistera de nouveau pour que le gouvernement vienne en aide à l'Université par la législation nécessaire et dès la session actuelle.

Les citoyens en question sont des membres de corps officiels tels que la Ligue des Propriétaires et la Chambre de Commerce, mais ils agissent ce matin pour leur compte personnel.

1926 Plessis. Tél. AM. 8900

Monty, Loflis & Tanquary POMPES FUNEBRES Service d'Ambulances

Geo. Vandelac Limitée

Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES Service d'ambulances, — 120, Rachel Est, — Montréal

G. Vandelac, Jr. Tél.: BELAIR 1717 (Deux lignes au Central) Alex. Gour

La Société Coopérative

Frais Funéraires RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST.

PLateau 7-9-11 Jos. Jeannotte, prés. L.-Eugène Courtois, gér.-général